

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2153 - LUNDI 3 NOVEMBRE 2014



Activité dans une carrière de mine à l'est de la RDC

Trafic illicite des minerais

Global Witness
charge les Fardc

Certains membres de l'armée nationale exploitent les ressources minérales, taxent les creuseurs et les négociants et facilitent la contrebande de minéraux parfois dans des véhicules officiels de l'armée, révèle cette ONG dans son dernier communiqué. Une situation révélatrice de la prime à l'impunité dont jouissent les soldats contrebandiers quand bien même ils seraient pris en flagrant délit, regrette-t-elle. Et de recommander au gouvernement de démilitariser le secteur minier, si non, tous les efforts visant à rompre les liens entre les mines et le conflit dans l'est de la RDC resteront contrariés par la participation illégale de l'armée au commerce minier. Cette dénonciation, la énième du genre, intervient à la veille de la tenue à Kinshasa d'un Forum sur « les chaînes d'approvisionnement responsables en minerais » organisé par l'ONU, les gouvernements de la région des Grands Lacs et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Page 19

NORD-KIVU

Guerre déclarée contre les rebelles ougandais de l'ADF

Joseph Kabila a assuré lors de son récent séjour à Beni que le gouvernement allait mettre tout en œuvre pour bouter dehors les rebelles ougandais de l'ADF accusés d'avoir massacré en octobre une centaine de personnes dans cette partie du pays. Prenant la mesure du danger, il a annoncé un éventuel changement dans le commandement de l'opération « Sukola » censée être relancée avec, à la clé, le désarmement et la neutralisation des ADF. Un message fort qui attestait la volonté du président de la République de mettre définitivement fin au cycle de violence qui a cours au Nord-Kivu.

Entretemps, la situation est loin de se stabiliser à Beni et ses environs où l'on ne cesse de compter des morts. La dernière tragédie remonte au 31 octobre avec les massacres à la machette perpétrés dans la localité de Kampi ya Chui, à 70 km au nord est de ce territoire du Nord-Kivu.

Page 19



Joseph kabila à son arrivée à Beni (Nord-Kivu)

DÉVELOPPEMENT

Le GCP entend renforcer le dialogue stratégique avec le gouvernement congolais

Le Groupe de coordination des partenaires (GCP) a réaffirmé sa volonté d'appuyer les efforts de réforme du gouvernement sur la base du Document stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSCR2). C'était à l'issue de sa retraite annuelle tenue le 29 octobre au siège de la Délégation de l'Union européenne à Kinshasa. Le GCP a, par ailleurs, marqué sa disponibilité à participer à l'élaboration du futur document de stratégie pour la période 2017-2021 qui devra intégrer les engagements pris au titre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba.

L'objectif de cette retraite était double. Il s'est agi de renforcer le dialogue avec le gouvernement de la RDC afin d'aboutir à des engagements mutuels en matière de coopération et d'identifier les moyens d'améliorer la cohérence interne au sein de la communauté des partenaires au développement. Page 20

COOPÉRATION

Cent femmes entrepreneurs à l'école du Droit Ohada

Il s'agit d'une récente formation d'envergure organisée à Kinshasa avec l'appui de la France et le concours des formateurs de l'Association pour l'efficacité du droit et de la justice (AEDJ). Une conférence de presse est prévue ce lundi 3 novembre à l'Institut français pour réaffirmer l'engagement de la France aux côtés de la RDC dans la mise en œuvre du Droit Ohada. Il s'agit d'une initiative visant à promouvoir la femme dans le monde économique où elle joue déjà un rôle majeur sans arriver à accéder facilement au marché de travail.

Les participantes à cette formation ont pu se doter des outils juridiques indispensables pour surmonter les difficultés inhérentes à l'évolution de leurs entreprises. Les grands points développés au cours de la session ont touché, entre autres, la création d'entreprise, la négociation, la rédaction et la sécurisation des contrats commerciaux et l'accès aux financements.

Page 19

SOUTIEN AUX ALBINS

Mwimba Texas met le cap sur Kananga

Président de la Fondation qui porte son nom, le catcheur Mwimba Texas prévoit d'effectuer d'ici au 6 novembre, une descente dans le Chef-lieu du Kasai-Occidental afin d'y mener des actions caritatives au bénéfice des albinos et autres démunis. LONG bénéficie dans cette action du soutien indéfectible du député national Clément Kanku. Au-delà de son aspect bienfaisant, ce voyage permettra à la FMT et à son président, de sensibiliser la population aux enjeux liés à l'intégration des albinos dans la société afin de lutter contre la stigmatisation et le rejet dont ces derniers sont généralement victimes.

En plus de la distribution des produits pharmaceutiques et autres destinés aux soins corporels des albinos, le président Mwimba Texas compte organiser sur place un combat de catch en vue d'égayer la population en essayant d'ôter dans les esprits les clichés négatifs souvent accolés à tort aux albinos.

Page 20

ÉDITORIAL

Francophonie

Au-delà de l'élection du successeur d'Abdou Diouf au Secrétariat général de la Francophonie, ce qui se passera à Dakar dans les derniers jours de ce mois doit être considéré dès à présent avec la plus grande attention. Les changements en cours dans le monde sont en effet d'une nature telle que les nations ayant le français en partage feraient bien de resserrer leurs rangs. Elles acquerraient, ce faisant, l'influence, la capacité d'action qui leur fait défaut aujourd'hui et du même coup relèveraient dans les meilleures conditions possibles les multiples défis auxquels elles sont confrontées.

Cette remarque vaut tout particulièrement pour la France. Englobée dans une communauté européenne qui a grandi trop vite en profitant imprudemment du désordre provoqué par la fin de la « guerre froide », elle n'a manifestement pas les mêmes préoccupations stratégiques que l'Union européenne dont elle est pourtant l'un des moteurs. Sans les pays qui ont la langue française en partage, elle ne pèserait plus grand-chose ; avec eux bien au contraire elle a une chance sérieuse de continuer à influencer sur le cours de l'Histoire.

Pour dire les choses clairement, Paris a tout intérêt aujourd'hui à se comporter vis-à-vis de la francophonie comme Londres le fait vis-à-vis du Commonwealth : c'est-à-dire renforcer les liens créés au fil des siècles avec des peuples disséminés sur toute l'étendue du globe en faisant d'une langue commune un lien tout à la fois littéraire, économique et diplomatique. Alors que s'accroît sur la scène internationale le pouvoir des superpuissances telles que la Chine, les États-Unis, l'Inde, la Russie et alors que l'Europe ne parvient pas à se constituer en véritable entité politique, la Francophonie peut rendre à la France l'influence qu'elle est sur le point de perdre.

De leur côté, les pays membres de la communauté francophone, tout particulièrement en Afrique, ont intérêt à mieux structurer l'Organisation internationale de la Francophonie. Cela leur donnerait, à l'échelle internationale, une capacité d'action sans commune mesure avec celle qui est aujourd'hui la leur et leur permettrait du même coup de mieux faire entendre leur voix dans le concert des nations. Tel est certainement le défi que devra relever le nouveau Secrétaire général de la Francophonie.

Les Dépêches de Brazzaville

ÉCONOMIE FORESTIÈRE

La chasse est fermée pour six mois

Depuis le 1er novembre la saison de la chasse sportive est fermée pour être ouverte le 30 avril 2015. Les détenteurs d'armes de chasse sont invités à les nettoyer puis à les ranger dans les râteliers habituels.

Le gouvernement de la République du Congo a mis en place depuis 1972 ce dispositif réglementaire afin de pérenniser la « faune sauvage ». Cette mesure fixe les périodes d'ouverture et de fermeture de la chasse sportive. « Afin de promouvoir la conservation et la valorisation de la ressource faunique du pays, renforçons davantage la lutte contre

l'exploitation illégale et le commerce illicite des espèces de faune sauvage », tel est le thème de la 42^e journée. Le directeur général de l'Économie forestière, Joseph Kondi, explique que la faune sauvage est considérée comme un gisement essentiel de la biodiversité. « Elle doit être protégée, ou éventuellement gérée à travers le tourisme de vision et/ou le tourisme cynégétique en vue d'un profit économique garantissant sa durabilité (...) il nous revient aujourd'hui l'obligation de respecter scrupuleusement les principes de gestion durable de la biodiversité », a-t-il déclaré à l'occasion de la

fermeture de la 42^e saison de chasse sportive.

Au-delà des aspects liés au développement, la faune sauvage contribue également au maintien de l'équilibre écologique.

Il est évident qu'une surexploitation des ressources fauniques pourrait aboutir à l'extinction locale de plusieurs mammifères et autres espèces.

Les statistiques démontrent la disparition de plusieurs espèces telles que le gorille, le chimpanzé et l'éléphant de forêt. Ce dernier est un indicateur pour la santé de l'écosystème.

Nancy France Loutoumba

CIPRES

La nécessité d'augmenter le nombre des statisticiens

Le renforcement de l'effectif des spécialistes en statistiques au sein des organismes de prévoyance sociale (OPS) des pays membres de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (Cipres), faciliterait la production des rapports annuels dans les délais réels.



Les participants

Les acteurs en charge des statistiques des pays membres de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (Cipres) ont formulé la recommandation à l'issue d'un forum tenu du 27 au 31 octobre à Brazzaville.

Parmi les solutions proposées à la hiérarchie de la Cipres on relève éga-

lement, la synergie d'actions entre les statisticiens et les informaticiens dans les OPS. La formation en matière de sécurité sociale à leur endroit devrait de même être organisée en vue d'une cohérence dans la production des données statistiques dans l'annuaire statistique et la monographie de cet

organisme.

Il est aussi souhaitable de mettre en place des comités d'assainissement des bases de données dans les OPS, en dotant ses techniciens d'outils informatiques adéquats.

Invitant les participants au professionnalisme, le secrétaire permanent de cette institution, Innocent Makoumbou, a indiqué : « la fin de cette rencontre marque le début d'un autre processus d'apprentissage, celui de la mise en application des nouvelles connaissances acquises qui aboutiront sans doute à la production régulière de l'annuaire statistique, qui renseignera sur les différents tableaux qui l'accompagnent ».

Remerciant les organisateurs pour l'initiative, ces séminaristes ont promis de mettre en pratique les connaissances acquises lors des échanges.

Lopelle Mboussa Gassia

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole
Service Commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngonzo

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DROITS HUMAINS

L'Adhuc met l'accent sur la prévention de la torture

Le projet sur la prévention de la torture et les autres formes de violences en République du Congo a été lancé, le 31 octobre à Brazzaville, par le président de l'Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral (Adhuc). Ce projet vise, entre autres, l'instauration de la culture des droits de l'homme.

Durant douze mois, des informations adéquates sur la torture seront données aux responsables des applications des lois, notamment les policiers, les gendarmes, les magistrats, les avocats, les journalistes ; le personnel de santé, de l'administration pénitentiaire, de la direction générale des droits humains et des libertés fondamentales et autres. Après Brazzaville, la formation s'étendra à Pointe-Noire, Dolisie et Oyo. Le but étant de renforcer les capacités des participants en vue de la création du Comité national de prévention contre la torture.

Ce projet, qui a été financé par National Endowment for Democracy (NED) et Amnesty International (AI), a pour objectif principal de lutter contre la torture et les traitements cruels en vue de promouvoir les valeurs fondamentales de la dignité humaine. Cette initiative vise, entre autres, à aider les victimes de la torture à connaître davantage leurs droits afin de les revendiquer et demander réparation. Au cours de cette session de formation, les participants seront également sensibilisés aux droits des personnes privées de libertés.

Dans ce projet sont inscrits quatre ateliers départementaux de renforcement des capacités des acteurs étatiques et non-étatiques ; la campagne de sensibilisation de la population et son implication dans la prévention de la torture par le biais des émissions télévisées et radiodiffusées ; faire un plaidoyer et lobbying auprès des gouvernements.

Le président de l'Adhuc, a profité de l'occasion pour dénoncer les cas de tortures et de mauvais traitements ainsi que les conséquences qui en découlent. « *Au Congo, la torture et les mauvais traitements surviennent le plus souvent au stade de l'arrestation, du transport, de la garde à vue, de la détention et des interrogatoires de police et de gendarmerie, des personnes interpellées. À ce titre, plusieurs mesures devraient être prises afin de mettre en application la convention contre la torture, dont outre l'interdiction de l'usage de la torture par les différentes lois nationales, mais aussi par la formation des acteurs de terrain sur les dangers que représente cette pratique avilissante et la mise en place des mécanismes de réparation de préjudices subis par les victimes* », a déclaré Loamba Moké.

La société civile présentera, à cet effet, un rapport alternatif devant le comité de lutte contre la torture des Nations unies et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.

Josiane Mambou Loukoula

JOURNÉE MONDIALE DE LA NORMALISATION

Les experts évoquent «des balises qui contribuent à une meilleure organisation des systèmes de management»

Célébrée le 14 octobre de chaque année, la République du Congo a choisi le 30 octobre, pour rendre un hommage aux milliers d'experts qui œuvrent dans le domaine de la normalisation. Cette année, la journée est placée sous le thème : « les normes créent les règles du jeu équitables ».

Le conseiller politique du ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Laurent Bahonda, a rappelé l'importance de la normalisation comme soubassement de la modernisation et de l'industrialisation dans lequel le Congo s'est engagé. La normalisation a pour vocation de faciliter les échanges des produits, des biens et services en fournissant des documents de référence de portée nationale, sous régionale ou internationale, comportant des solutions à des problèmes techniques et commerciaux. Il s'est adressé autour du colloque organisé à l'occasion de la journée, où il a été présenté le projet centre de normalisation et de gestion de la qualité industrielle.

Mise en place par arrêté du 3 mars 2000, celle-ci est une structure technique d'appui au développement industriel, dans le domaine de la normalisation et ses activités connexes (métrologie, certification, accréditation et gestion de la qualité).

Du centre de normalisation a été décidé la création de l'Agence congolaise de normalisation et de la qualité (Aconoq) en 2010. Le projet centre de normalisation

fonctionne avec un effectif de sept agents. Il dispose du matériel vétuste mais d'une documentation variée en normes et autres documents y relatifs. Par ailleurs, il est arrivé à une étape très avancée et n'attend plus que l'adoption des projets de textes (lois) par l'Assemblée nationale portant sur la réglementation du système national de normalisation et de gestion de la qualité ainsi que celui sur la création de l'Aconoq. De l'exposé du chef de service des laboratoires et de la certification, John Claver Piankoua, il ressort que la normalisation est devenue un instrument de progrès économique. Elle contribue à faire la différence entre pays industrialisés dans la mesure où elle améliore la compétitivité des entreprises. Elle favorise indirectement l'emploi. « *Les normes sont, sans nul doute, des balises qui contribuent à une meilleure organisation des systèmes de management et à une protection plus sûre de la santé des consommateurs, des intérêts économiques des entreprises, de la science et de la technologie* », a édifié le conseiller politique.

S'agissant des bienfaits des normes, il est indiqué qu'elles favorisent également les bonnes pratiques commerciales en abaissant les barrières douanières non tarifaires. Le respect scrupuleux des normes est une contribution inestimable à l'instauration de la sécurité alimentaire.

Nancy France Loutoumba

LE FAIT DU JOUR

Le Congo sur plusieurs chantiers

La semaine dernière a été toute particulière pour le Congo. A divers niveaux de la vie nationale, en effet, beaucoup d'événements se sont produits.

Commençons par l'achèvement à Pointe-Noire, la capitale économique, le 28 octobre, de la manœuvre militaire de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale-CEEAC. Baptisée « Loango 2014 », cette manœuvre dite multidimensionnelle avait pour but de tester les capacités opérationnelles de la Force multinationale d'Afrique centrale-Fomac-, dans ses missions de déploiement rapide en cas de conflit dans la sous-région. La présence sur place des présidents Denis Sassou N'Guesso, Teodoro Obiang Nguema M'Bazogo, Ali Bongo Ondimba, ainsi que des représentants de leurs homologues chefs d'Etat des autres pays de l'espace communautaire témoignait de l'intérêt que l'Afrique centrale porte au renforcement de ses capacités de défense et de prévention des crises.

Au plan de la formation professionnelle, le départ à Cuba, le 27 octobre, d'une nouvelle vague d'étudiants choisis pour apprendre les métiers de la médecine, n'est pas passé inaperçu. Plus de 700 au total, ces jeunes Congolais constituent à n'en point douter, la crème sur laquelle

repose l'espoir de voir un jour le pays résoudre enfin ses pensants déficits dans plusieurs établissements publics. En termes d'infrastructures, il est vrai que le Congo met le paquet ces dernières années pour se doter d'hôpitaux de grand standing. Mais tant que le personnel ne sera pas formé, tant qu'il ne sera pas qualifié, eh bien, ce sera un investissement de nul effet. Gageons que cet effort accompli sur le plan de la santé publique touchera d'autres secteurs, en particulier celui de l'éducation, fragile lui aussi par manque de personnel disponible et formé.

Côté politique, la mise en place des conseils municipaux et régionaux, le 23 octobre, a bouclé, avec le renouvellement du bureau du Sénat, le 28 octobre, un processus électoral un temps menacé par les querelles des opérateurs politiques. Entre rupture et continuité, les instances entrées en fonction ont la responsabilité de prêcher par l'exemple, et faire en sorte que ces administrations de proximité, pour ce qui concerne justement les conseils municipaux et départementaux, se rapprochent davantage du peuple électeur. On dirait, en un mot, qu'elles ont cinq ans pour convaincre et espérer bénéficier à nouveau de la confiance qui leur est faite.

Et les glissements de terrain ? Brazzaville, en particulier, est mise à rude épreuve depuis les dernières pluies. Celle du 28 octobre a pris pour

cible la Route nationale numéro 2 qu'elle menace d'effondrement, alors que le sort réservé aux maisons d'habitation est des plus déplorable. On sait que le même phénomène se produit souvent à Pointe-Noire. Cela va sans dire que les pouvoirs publics, à la tâche sur plusieurs axes dans les deux villes, tout comme les autorités municipales qui viennent de rempiler, ont un challenge sur lequel éprouver leurs expériences de gestion des calamités de ce genre. Il leur faudra évidemment des idées et aussi de quoi les nourrir.

Terminons enfin par le futur proche de la Francophonie. Il se dessinera dans un peu plus d'un mois à Dakar, au Sénégal, à travers le sommet de l'organisation dont le point d'orgue sera, chacun l'a compris, l'élection de son nouveau secrétaire général. Parmi les candidats figurent le Congolais Henri Lopes. Il aurait pu, en 2002, succéder à l'Égyptien Boutros-Boutros Ghali à l'époque du report des suffrages sur le Sénégalais Abdou Diouf. Les choses n'avaient pas marché comme convenu. N'est ce pas que Lopes est un candidat de longue date qui raffole de la francophonie qu'il connaît bien, et devrait enfin être servi ? Les regards se tournent vers la capitale sénégalaise.

Gankama N'Siah

IN MEMORIAM

30-10-2013 – 30-10-2014

Voilà un (1) qu'il nous a quitté lui était le plus beau, le plus intime et le plus cher au monde, Honounou Zola Jean-Denis affectueusement appelé « ya J.D ».

Le temps qui passe n'efface pas le souvenir, que tous ceux qui l'ont connu joignent leurs prières aux nôtres pour le salut de son âme.

Zita, ses sœurs, son frère, monsieur et madame Bazounguidila Denis et les enfants ne l'oublieront jamais car il est toujours parmi nous en en âme et en esprit.

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS A BRAZZAVILLE

NUMERO D'ANNONCE : 013/2014

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: Electricien

Grade du Poste: FSN-04 (Grille salariale des employés locaux de l'Ambassade des Etats-Unis)

DATE D'OUVERTURE: jeudi 23 Octobre 2014; DATE DE CLOTURE: jeudi 06 novembre 2014
Nature du contrat : Contrat à Durée indéterminée (CDI), après la période probatoire (période d'essai).

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un (1) individu ayant un brevet d'études techniques (B.E.T) ou équivalent en électricité ou en génie électrique ; un niveau acceptable de la langue anglaise (Niveau 2) ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler dans la section en charge de l'entretien et de la maintenance des installations et des équipements.

L'intéressé(e) aura entre autres tâches: d'installer des panneaux électriques, des commutateurs de transfert automatiques, des régulateurs de tension automatiques. Il (Elle) effectuera également des câblages intérieurs et extérieurs. Il (Elle) assurera en outre l'entretien des appareils électro-ménagers dans les résidences. L'intéressé(e) exécutera également

d'autres tâches sur instruction de son superviseur. Un test est prévu, pour les candidats qui seront présélectionnés. Les candidats dont les dossiers ne seront pas retenus pour ce test ne seront pas contactés.

Pour postuler, prière de visiter notre site internet: <http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 06-612-2073 / 06-612-2133 / 06-612-2143 / 06-612-2109

Par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

N.B : LES DOSSIERS DEVRONT ÊTRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTÉS ET SERONT DONC REJETÉS.

Merci de votre intérêt et Bonne chance!

COMMUNIQUÉ

La Société Perspectives 21^e siècle informe les parents qui désirent orienter leurs enfants pour les études supérieures en Ukraine (Europe), dans les domaines suivants : Médecine, stomatologie, pharmacie, pilotage, transport et logistique, qualité hygiène sécurité et environnement, géologie, production pétrolière, pétrochimie, forage pétrolier, architecture, génie civil, réseau et télécommunications, et bien d'autres au titre de l'année 2014-2015, que les inscriptions se poursuivent.

Contacts :

Brazzaville : 132, rue Bangou Plateau des 15 ans. En face de l'école des garçons.

Tél. : 06 841 55 35 / 06 668 56 35 / 04 418 55 69
06 814 24 28 / 04 404 29 89

Pointe-Noire : En face de la Radio Océan à Tchimbamba, Bâtiment n° 27.

Tél. : 06 814 24 28 / 04 404 29 89
06 668 56 35 / 04 418 55 69

TRIBUNE LIBRE

La fracture numérique du Congo : le défi des économies d'échelle

Le raccordement au câble sous-marin international, en 2011, a permis au Congo d'entrer dans l'ère de la Nouvelle Économie. Désormais, la fibre optique permettra aux opérateurs d'offrir des services liés aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) à des prix relativement bas. Le lancement, depuis le 8 mai 2013 par Congo Télécom, du bouquet de services Triplay (Télévision, Internet et Téléphone), devrait réduire la fracture numérique du Congo. La prochaine interconnexion par fibre optique, entre le Congo et le Gabon, développera les liens inter-régionaux et désenclavera le Congo.

Mais, avec 0,9% de la population qui possède un micro-ordinateur, et 5,6% de la population ayant accès à l'Internet, le Congo n'est que 28^e sur le marché des TIC des 54 pays d'Afrique. Sa couverture en Téléphonie fixe, monopole historique de Congo Télécom, n'est que de 0,41 abonné pour 100 habitants en 2005 contre moins de 0,24 depuis 2013, situant le Congo au 44^e rang sur ce marché africain. Le réseau Wifi n'alimente que les grandes villes où plus de 250 cybercafés affichent un prix moyen de 1000 FCFA l'heure de connexion. Le haut débit international n'est que de 0,29 Mbps/habitant contre 2,7 dans la sous région. Le prix du forfait mensuel d'abonnement est de 18,8 \$ US contre 9,9 \$ US dans les autres pays. Le forfait Internet de 20 heures est de 84,5 \$ US au Congo contre 11\$ US dans les autres pays. La faible disponibilité, les coûts élevés, la lenteur du raccordement et le coût des équipements informatiques (400.000 FCFA l'ordinateur) et téléphoniques (130.000 FCFA le Smartphone de base) alimentent la fracture numérique du pays.

Quant à la Téléphonie mobile, 95% des habitants âgés de 15 ans et plus sont équipés en mobile et 37% d'entre eux possèdent plus d'une ligne. Outre les appels et les messages courts, l'usage du téléphone mobile se limite aux transferts de crédit, au bipage alors qu'ailleurs en Afrique, il sert à se connecter à l'Internet, à la banque, aux centres d'appels externalisés, au transfert d'argent, au visa en PDF, à l'enseignement par internet, à la communication par la voix via Internet, au commerce par Internet. Et bientôt, à la connexion sans fil à courte distance. Ce marché se développe très vite avec 330.000 abonnés en 2003 contre 4,6 millions en 2013, soit des taux de pénétration du marché respectivement de 70% et 106,8%. Le chiffre d'affaires total des opérateurs est de 206,3 milliards de FCFA en 2010 contre 275,5 milliards de FCFA en 2013, alors que l'offre ne comprend que deux services : la Voix (appels) et le SMS (Messages courts). Le trafic des appels émis est passé de 2,19 milliards minutes en 2010 contre 2,67 milliards de minutes en 2013. Le trafic on-net (extra-réseau) est en baisse en passant de 74% en 2010 à 56,50% en 2013. Dans le même temps, le trafic off-net (inter-réseau) a presque doublé en passant de 16% à 31,2% ; alors que le trafic international sortant est en faible évolution, en passant de 10% à 12,3%. Quant aux appels reçus, ils ont plus que doublé en passant de 4,86 milliards de minutes en 2010 à 9,72 milliards de minutes en 2013. Durant cette période, le trafic national entrant est passé de 70% à 86% ; alors que le trafic international entrant a presque été divisé par deux, en passant de 30% à 14%. Le trafic des SMS envoyés par les abonnés d'un opérateur est passé de 2,13 milliards de SMS en 2010 à 2,62 milliards en 2013. Dans le même temps, le trafic on-net des SMS est en hausse en passant de 84% à 98%, le trafic off-net des SMS a fortement chuté, en passant de 11% à 1% tout comme le trafic international des SMS qui est passé de 5% à 1%. Quant au trafic des SMS reçus par les abonnés d'un opérateur, il a fortement progressé, en passant de 24,4 millions de SMS en 2010 à 38,70 millions de SMS en 2013.

Quatre opérateurs se partagent inégalement ce marché : MTN Congo qui occupait 35 % du marché en 2005 contre 37,85% en 2013, connaît une baisse de son chiffre d'affaires. Celui-ci est en effet passé de 53,06% du chiffre d'affaires total des opérateurs en 2010 à 46,70% en 2013. Airtel Congo occupe 41,14% de la part du marché en 2010 contre 32,40% en 2013. Son chiffre d'affaires a également baissé, passant de 41,07% en 2010 à 35,61% en 2013. Warid Télécom, associé à Congo Télécom depuis 2006, a plus que doublé sa part de marché avec 11,05% en 2010 contre 23,82% en 2013. Son chiffre d'affaires a presque triplé en passant de 5,86% à 14,25%. Azur, arrivé sur le marché en 2010 avec 0,10% de la part du marché contre 5,92% en 2013, a vu son chiffre d'affaires passé de 0,01% en 2010 à 3,44% en 2013. Ce marché fonctionne avec 99,4% d'abonnés prépayés contre 0,6% d'abonnés post payés. Les opérateurs pratiquant les prix les plus bas et assurant un service de qualité, améliorent leur part de marché et leur chiffre d'affaires. Dans ce sens, l'Autorité de Régulation des TIC du Congo a condamné, en avril 2014, MTN Congo à 1,3 milliard de FCFA et Airtel Congo à 970 millions de FCFA pour préjudice causé aux abonnés par la dégradation de leurs réseaux et services.

Ainsi, sur le marché des TIC du Congo, les prix bas structurent un modèle d'affaires moins risqué pour l'opérateur. Avec l'arrivée de la fibre optique, le défi de ce modèle sera de maintenir ces économies d'échelle. L'État pourra alors jouer son rôle de régulateur du marché, en fixant un prix universel du bouquet de services des TIC et un tarif incitatif pour l'équipement téléphonique et informatique.

Emmanuel Okamba,
Maître de Conférences HDR en Sciences de Gestion

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « De par mon parcours, je pense incarner les trois dimensions qui font la spécificité de l'OIF : la première est culturelle... La deuxième est politique... Enfin, j'ai dix-huit années d'expérience de haut niveau à l'Unesco... aucun secrétaire général des Nations unies n'a jamais dirigé de pays. »

Henri Lopes, écrivain congolais, candidat au poste de secrétaire général de l'OIF, Jeune Afrique, 3 octobre 2014

□ « La réalité des conflits modernes, c'est qu'ils ciblent justement les médias, les écoles, les sites du patrimoine, car il s'agit de gagner une guerre des esprits, d'imposer une vision sectaire du monde et de briser les instruments de la pensée critique. »

Irina Bokova, Directrice générale de l'Unesco, Libération, 30 octobre 2014

□ « La politique, c'est des grandeurs et des servitudes »

Ségolène Royal, ministre au gouvernement français, alors présidente de la région Poitou-Charentes, le Parisien, 27 février 2014

□ « Il y a une dimension que les Anglais ont toujours réussie que nous les francophones n'avons pas mise suffisamment en avant, c'est la dimension économique dès les périodes de décolonisation. »

Fodé Sylla, Ambassadeur itinérant économique pour défendre le Plan Sénégal émergent, afrik.com, 22 octobre 2014

□ « La démocratie n'est pas la dictature de la majorité. La démocratie est la dictature de la majorité si chacun vote seulement selon ses intérêts propres ! »

Benjamin Moriame, Belgique, journaliste, auteur-éditeur, Politique, revue des débats, 18 mai 2014

PRÉVENTION D'EBOLA

Le Congo doté d'un important lot de matériels médicaux

L'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, Guan Jian, a remis le 1er novembre, à l'aéroport international Maya-Maya, au ministre de la Santé et de la Population, François Ibovi, un don à caractère médical pour accompagner le Congo dans la prévention et la riposte contre l'épidémie d'Ebola.



Une vue des lots de matériels médicaux/credit photo Adiac

Ce don d'une valeur de 815 mille dollars, soit environ 432 millions FCFA a été transporté par un vol spécial, le Boeing 777 de la compagnie Emirates en provenance de Shanghai. Il est composé, entre autres, des combinaisons de protection, masques de protection médicale, des gants d'examen en caoutchouc médical, des couvre-chaussures, des lunettes de protection, des pulvérisateurs à main et à dos. On note aussi des bassins de lit pour selles pour les femmes et les hommes, des thermomètres infrarouges sans contact, des balances humaines, uniformes pour les médecins et piles sèches. Selon le diplomate chinois en poste au Congo, cette aide prouve que la Chine et ses amis d'Afrique sont solidaires pour le meilleur comme pour le pire. « Actuellement, l'épidémie Ebola franchit tous les obstacles que nous mettons en place pour tenter de ralentir son cours. Chaque jour, chaque minute compte. Nous devons agir efficacement », a-t-il indiqué.

Guan Jian a également souhaité le déploiement de plus d'efforts

conjointes pour extirper cet effroyable virus, surtout dans les pays affectés. « Nous devons travailler main dans la main pour que ce genre de flambée ne se reproduise plus », a-t-il martelé.

Il a, par ailleurs, annoncé que la Chine s'est engagée à acheminer un nouveau paquet d'aide d'une valeur de 82 millions de dollars, soit environ 41 milliards FCFA, afin de porter à 122 millions de dollars (environ 61 milliards FCFA) le total de ses contributions dans la lutte contre le virus en Afrique de l'Ouest.

La Chine dépêchera, a ajouté Guan Jian, des missions d'experts en santé publique pour partager son expertise et, contribuer à l'amélioration des dispositifs de prévention et de contrôle sur place. « On compte en tout 200 experts en santé chinois travaillant dans les pays affectés. En même temps, un plan de coopération sino-africain dans le domaine de la santé publique sera lancé, et la Chine aidera l'Afrique à établir une banque de données sur la santé publique et un réseau de prévention, de contrôle et de

surveillance des épidémies », a conclu l'ambassadeur, tout en assurant ses partenaires de la disponibilité de son pays à coopérer avec eux pour remporter au plus tôt le combat contre Ebola.

Réceptionnant un échantillon du don, le ministre congolais de la Santé et de la Population, François Ibovi, a remercié le gouvernement chinois qui vient de concrétiser sa promesse faite le 30 septembre dernier à travers la signature d'un protocole d'accord. « Au nom du gouvernement, je voudrais sincèrement remercier la Chine pour la concrétisation de l'engagement qui a été pris récemment pour aider le Congo à mettre en œuvre son plan de contingence de préparation et de riposte contre l'épidémie d'Ebola. Cette épidémie n'est pas encore sur le territoire congolais mais nous mobilisons toutes les forces pour qu'il n'ait pas d'importation et que dans la mesure du possible, les Congolais évitent totalement ce fléau qui a déjà fait énormément de décès en Afrique de l'Ouest », a-t-il déclaré.

Parfait Wilfried Douniama



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP13	Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement	5 jours	03 au 07 novembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5 jours	10 au 14 novembre 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	17 au 21 novembre 2014
BTP01	Assurer la fonction de chef de chantier Bâtiment et travaux publics	4 jours	24 au 27 novembre 2014

URBANISATION ANARCHIQUE À BRAZZAVILLE

Le cimetière du centre ville cohabite avec les habitations

Le cimetière du centre-ville, comme plusieurs autres à Brazzaville, accuse un déficit d'espace. Le site est spolié par certains occupants qui foulent aux pieds le respect dû aux morts.

La situation est connue des autorités gouvernementales et municipales. Selon l'administrateur maire de Poto-Poto (3^e arrondissement de Brazzaville), Jacques Elion, la balle revient aux autorités publiques. « Le gouvernement devrait prendre des mesures courageuses pour exproprier tout ce monde et qu'on puisse retrouver de l'espace pour les morts. Car il en manque pour enterrer les morts. Tout est occupé par les habitations ! Le conseil municipal a ce problème de cimetière entre ses mains depuis 10 ans. Aujourd'hui, on enterre plus dans des cimetières privés car c'est onéreux », a estimé Jacques Elion. Il a rappelé qu'une instruction avait été donnée par le président de la République de ne plus construire à côté des cimetières ; à l'en-

trée de l'École militaire préparatoire général Leclerc, communément appelée école des cadets. Il était donc demandé à quiconque de pouvoir libérer les lieux. Le début a été raté, il était souhaitable de réserver de larges emprises entre les habitations et l'espace réservé au cimetière. Malheureusement, il y a quelques années, à en croire certains témoignages, les alentours étaient de ces endroits sacrés étaient vides, mais avec l'effet de l'exode rural et le désir ardent de posséder une maison au centre-ville, nombre de Congolais se sont appropriés des espaces, sans être interpellés. Des mesures courageuses s'imposent car c'est un cimetière qui se trouve dans une situation de spoliation. Il est juxtaposé par des immeubles de haut standing qui ne cessent de pousser. C'est dans ce cimetière du centre-ville que le ministre des Hydrocarbures, André Raphaël Loemba, a déposé le 1^{er} novembre, une gerbe de fleurs au nom du gouvernement, à l'occasion de la fête des Saints.

« Il ne faudrait pas que nous pensions une fois qu'ils sont partis, que nous devons les oublier. Nous devons nous souvenir que c'est une direction qui est faite pour tout le monde. Il s'agit là de notre oméga », a-t-il déclaré, après avoir déposé la gerbe de fleur sur la tombe d'une victime des explosions meurtrières du 4 mars 2012. Le représentant du gouvernement a rappelé aux familles d'entretenir régulièrement les tombes qui, a-t-il indiqué, sont des monuments, représentant les défunts, et de ne pas attendre uniquement le 1^{er} Novembre.

Notons que le 1^{er} novembre est par tradition la fête des Saints, selon le calendrier catholique. À l'accoutumée, cette journée est une occasion pour les vivants de rendre hommage aux morts. Ainsi, les cimetières de Brazzaville ont été envahis par les amis et parents venus nettoyer les tombes et déposer des fleurs sur la



Le cimetière derrière les habitations

tombe d'un être cher. Le sort du cimetière du centre-ville où ont été ensevelis les victimes du crash de l'avion de l'UTA et du drame du 4 mars, revient à l'occasion à la mémoire collective, comme un lieu inoubliable.

Nancy France Loutoumba

TOUSSAINT

Le gouvernement appelle à l'arrêt des actes inciviques au cimetière de la Tsiémé

Décharge publique, terrains de football, carrière de sable pour la construction des maisons, des espaces occupés par des habitations, profanation des tombes, tel est le visage que présente chaque jour l'un des anciens cimetières de Brazzaville. Cette triste réalité a été officiellement constatée le 1^{er} novembre, jour de la Toussaint.

La tradition du 1^{er} novembre a été respectée au cimetière de la Tsiémé, dans le 6^e arrondissement, Talangaï où la ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Catherine Embondza Lipiti, a déposé une gerbe de fleurs en mémoire de toutes personnes portées en terre dans ce lieu qui jadis fut sacré. Elle a justifié son geste en ces termes : « Comme vous le savez, en Afrique, nous honorons toujours nos morts. C'est une journée de souvenir à laquelle nous nous souvenons de tous ceux qui nous ont quittés. Le gouvernement n'est pas resté en marge, c'est en son nom que je viens de déposer cette gerbe de fleurs pour tous nos amis, nos frères qui ont été enterrés dans ce cimetière ».

Interrogée par la presse sur le visage que présente actuellement le cimetière, elle a promis que le gouvernement prendra toujours ses responsabilités pour mettre un terme aux occupations anarchiques, à la profanation des tombes et bien d'autres actes inciviques observés. « Je crois que les autorités ont déjà pris des dispositions. Des solutions vont arriver. Les tombes sont profanées par des gens inciviques, qui n'ont pas la mémoire, qui pensent que les cimetières sont des endroits

où l'on peut venir jouer alors que dans notre coutume, c'est un endroit sacré que l'on doit respecter. Nous lançons un appel à tous ces inciviques de cesser de profaner cet endroit qui mérite beaucoup de respect », a déclaré la ministre Catherine Embondza Lipiti.

Représentant l'administrateur-maire à cette cérémonie, le secrétaire général de la mairie de Talangaï, Jean Amboua, a affirmé l'existence du cimetière de la Tsiémé en dépit des occupations anarchiques et de la profanation des tombes. Selon lui, ce désordre est occasionné par le propriétaire foncier de cette partie de l'arrondissement qui vend petit à petit des lopins de terre, sans passer par les autorités municipales, ni le chef de quartier. « Après la Conférence nationale souveraine, les propriétaires fonciers ont retrouvé leurs droits de terre et au niveau de la municipalité, nous avons un problème avec eux. Nous ne délivrons rien, ce sont donc des anarchistes qui occupent avec la complicité du chef de terre. Vous pouvez constater que la mairie ne délivre aucun papier, ni le chef de quartier qui est le responsable de base », a-t-il expliqué.

Ils usent, a-t-il ajouté, de leur droit rétribué à l'issue de la Conférence nationale pour vendre les cimetières. « La situation est bien connue au niveau de la mairie centrale. Elle est même arrivée au niveau du ministère de l'Intérieur et de la décentralisation, donc au niveau de la base, nous n'avons pas des moyens appropriés pour prendre une décision », a conclu Jean Amboua.

Parfait Wilfried Douniama

Délégation en République du Congo
R9 - Unité de gestion du projet



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

En vu du recrutement d'un consultant pour élaboration du guide suivi-évaluation.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Appui au renforcement de la réponse nationale au VIH auprès des personnes à risque en République du Congo ».

La Croix-Rouge Française recherche un consultant national pour la mise en œuvre des services consignés dans le tableau ci-après au titre de cette subvention COG-911-G05-H accordée par le Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme. Le Coordonnateur du projet invite les individus et bureaux d'études intéressés par le présent avis, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrit ci-dessus :

Profil du consultant

Le consultant doit être titulaire au moins d'un diplôme universitaire supérieur en santé publique, sciences sociales ou équivalent et prouver une bonne connaissance et/ou expérience solide dans les domaines suivants :

- Expérience du travail des ONG et institutions impliquées dans la riposte contre le VIH/Sida ;
- Expérience dans l'élaboration des documents de formation pour les programmes de santé ;
- Réalisation d'une mission similaire ;
- Avoir une expérience de mise en œuvre des activités dans des contextes sociaux et culturelles diversifiées ;
- Avoir déjà participé ou mené une enquête de recherche au sein des HSH seraient un atout ;
- Avoir une grande capacité d'écoute ;
- Avoir une bonne capacité de rédaction en français ;
- Avoir la capacité de travail sous pression.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- une offre méthodologique et un chronogramme de conduite de la consultation ;
- une offre financière

Les termes de référence indiquant toutes les informations nécessaires sont disponibles au secrétariat de la Croix-Rouge française (c/o Croix-Rouge Congolaise, N° 8 Rue Lucien Fournieu, en face du Ministère de la Fonction Publique, Brazzaville) ou sur demande par voie électronique à l'adresse suivante : secretgpg-congo.frc@croix-rouge.fr à partir du 31 octobre 2014

Adresse de soumission

Les candidatures devront être déposées sous-plis fermés avec mention « CG8-Suivi-évaluation-élaboration du guide » à l'adresse ci-dessus, soit envoyées :

Au coordonnateur du projet : Nazaire Bakala : respugp-congo.frc@croix-rouge.fr avec copie au chef de Délégation CRF Monsieur Jérémie SIBEONI : hod-congo.frc@croix-rouge.fr

La date de clôture de dépôt des dossiers est fixée 06/11/2014 à 16 h

Fait à Brazzaville le 30 octobre 2014

Jérémie SIBEONI

Chef de délégation

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Georges Moyen dévoile ses priorités pour le Cames

Le nouveau président en exercice du Conseil des ministres du Cames, le ministre congolais de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen, entend s'atteler, avec ses pairs et le secrétaire général, à tout mettre en œuvre pour convaincre les partenaires de la nécessité d'investir en faveur de cette institution. Le but est de faciliter le développement du sous-secteur dans les dix-neuf pays membres.

Le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames) a tenu récemment à Libreville, au Gabon, une table ronde des partenaires techni-

ques et financiers. En marge de cette rencontre de deux jours, il s'est déroulé la 31^e session du Conseil des ministres du Cames qui a porté son choix sur le professeur Georges Moyen. Élu pour un mandat de deux ans, il a dévoilé, dans un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, sa feuille de route qui s'articule en quatre axes principaux.

Le premier axe consiste à harmoniser le schéma du système Licence-Master-Doctorat (LMD) dans l'espace Cames. Selon lui, ce système instauré en 2005 dans l'espace Cémac par les chefs d'État évolue à des vitesses différentes dans certains pays comme le Cameroun, le Gabon et la Ré-

publique du Congo. La deuxième priorité concerne l'enseignement supérieur privé. Prenant l'exemple du Congo, le professeur Georges Moyen a rappelé qu'il a déjà suspendu la réalisation des masters dans certaines écoles privées de Brazzaville. En effet, il doute de la qualité de certains enseignants qui prestent dans ces établissements parfois avec le diplôme de licence. « À partir de là, quel genre de master on distribue à des jeunes congolais ? Le rôle régalien de l'État fait que j'ai obligation de fermer ce master. On ne peut pas être enseignant en master si l'on n'est pas maître, professeur ou maître de conférences », a-t-il

martelé.

Le troisième axe est lié à l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur. Ainsi, il s'est interrogé sur le travail des uns et des autres, le type d'enseignement pour quel cursus et sa finalité. Il s'agit pour lui, des mêmes règles de jeu définies par l'Unesco que le Cames essaie de mettre en place. Ceci afin d'assurer une visibilité pour attirer encore plus de partenaires, que ce soit financiers ou bien des États, qui devront y adhérer. Le ministre congolais de l'Enseignement supérieur entend enfin mettre un accent sur le retour de Madagascar dans l'institution. Pour rappel, Madagascar s'est, pendant un temps, retiré

de cette structure à cause du manque d'information suffisante sur les critères du Cames où ce pays a souvent vu ses candidats rejetés, des dossiers irrecevables. « Ils ont donc créé en interne un concours d'agrégation et se sont dit finalement non, c'est mieux de revenir vers le Cames. Donc moi, dans ma nouvelle mission, je vais m'y atteler pour que le secrétaire général, avec une équipe qui sera désignée, se rendent à Madagascar pour expliquer à nos amis ce qui se passe, l'intérêt de suivre les règles édictées par le Cames », a-t-il déjà inscrit dans son agenda.

Georges Moyen, commandeur dans l'Ordre international des palmes académiques

Pour avoir occupé les fonctions de doyen de la faculté de médecine pendant quatre ans, recteur de l'université Marien-Ngouabi pendant six ans, Georges Moyen a été primé par le Cames. « Depuis à peu près quatorze ans, je suis membre ou président du jury des concours d'agrégation du Cames. À partir de tout cela, l'Ordre international des palmes académiques ne peut que m'octroyer le grade de commandeur. En tant qu'universitaire, c'est utile, c'est doublé à la fonction du ministre en charge de l'Enseignement supérieur », a dit le récipiendaire.

Une motion de remerciement au président Denis Sassou N'Gouesso Seul à avoir contribué au financement du plan stratégique du Cames en lui octroyant 200 millions FCFA, le geste du président congolais, Denis Sassou N'Gouesso, a été salué par les participants aux deux réunions de Libreville. Ils lui ont adressé une motion de remerciement en guise de reconnaissance. Cette enveloppe a visiblement permis la tenue de la table ronde.

Rappelons que la table-ronde des partenaires techniques et financiers visait à soutenir le plan stratégique de développement du Cames à travers la mobilisation des fonds étant donné que les cotisations des États ne peuvent plus répondre aux ambitions de l'institution. S'agissant de la session du Conseil des ministres, elle a permis d'examiner le rapport d'activités, le compte financier et certaines questions liées, entre autres, à l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur. Il s'est agi aussi des critères pour faire de certains enseignants des professeurs et mérite, des décorations attribuées au titre de l'année aux différents cadres ayant contribué au rayonnement de l'enseignement supérieur en Afrique, notamment dans la zone Cames.

**Thierry Nounou
et Parfait Wilfried
Douniama**

« J'attends de l'équipe rectorale une évaluation du système LMD »



Les Dépêches de Brazzaville : Quels sont les grands projets du ministère de l'Enseignement supérieur aujourd'hui ?

Georges Moyen : Les grandes priorités du Congo dans ce domaine sont, entre autres, de s'arrimer au système international LMD (Licence-Master-Doctorat) ; de se dire, par ailleurs, que l'enseignement supérieur privé s'impose à nous - l'État providence n'étant plus de ce monde - mais pas à n'importe quel prix. C'est pour cela que nous avons retiré l'agrément à seize établissements l'année dernière et des inspections se font actuellement. Ceux qui ne se sont pas améliorés se verront encore retirer l'agrément. Il y a également la condition de l'étudiant qui est un élément extrêmement important. Nous sommes en train de revoir les campus, nous allons rouvrir les restaurants universitaires, parce qu'il faut que la vie de l'étudiant soit paisible. À tout cela, il faut ajouter les grands projets d'académies et pôles universitaires que nous mettons en place dans le cadre de la modernisation de l'enseignement supérieur dans le pays.

LDB : Justement, Mr le ministre, où

en êtes-vous avec ce vaste chantier de modernisation de l'Enseignement supérieur ?

GM : A la date d'aujourd'hui, le premier grand succès qu'on peut déjà mentionner sur ce chantier est la promulgation de la loi portant création de l'université Denis Sassou N'Gouesso qui est déjà en construction (à Kintélé en banlieue nord de Brazzaville, ndlr). Je puis vous assurer que les installations qui vont héberger les athlètes des Jeux africains l'année prochaine, sont bien celles du campus de cette université et la construction des modules de l'enseignement a commencé. Puisque nous projetons de mettre en place trois académies et cinq pôles universitaires, cela constitue une avancée pour l'académie de Brazzaville. Dans la capitale nous aurons donc bientôt deux universités dont l'une est fonctionnelle et en grande réfection, et l'autre en construction. Au sein de cette même académie de Brazzaville, se met en place l'Institut national du travail social qui est cogéré par le ministère des Affaires sociales et celui de l'Enseignement supérieur. Déjà, nous avons organisé dimanche dernier (26 octobre) un concours d'entrée à

cet institut où 1700 candidats étaient au rendez-vous pour environ 70 places pour le démarrage.

LDB : Qu'est-ce qui a déjà été fait pour les autres académies et pôles universitaires envisagés ?

GM : Nous avons déposé sur la table du secrétariat général du gouvernement le projet de loi créant l'Université de Makoua, l'Université de Dolisie et l'Université de Pointe-Noire. Dans le pôle universitaire Likouala-Sangha, la convention créant l'université inter-États Congo-Cameroun est déjà bouclée et je me rendrai bientôt au Cameroun avec ce dossier. Cette université devra démarrer en 2016. Pour le pôle universitaire Pointe-Noire -Kouilou, le terrain a déjà été trouvé et le financement positionné pour la construction de l'École supérieure polytechnique de Pointe-Noire qui sera suivie par l'École de commerce basée à Loango.

LDB : Quelle évaluation pouvez-vous faire aujourd'hui de la mise en place du système LMD ?

GM : Je ne peux vous donner une évaluation complète maintenant. Néanmoins, je vous rappelle que c'est moi, en qualité de recteur de l'Université Marien Ngouabi qui ai mis en place, avec le professeur Ngoma Maniongui, mon conseiller à l'enseignement supérieur actuel, le système LMD au Congo. Nous avons opté de démarrer là où nous avons des petits effectifs, notamment à l'Institut supérieur de gestion. Nous sommes ensuite allés à la grande aventure, à la faculté de droit, un établissement tant décrié, mais qui forme des cadres très compétents, je le reconnais. Puis, progressivement, nous l'avons installé à l'École normale supérieure polytechnique où les gens ne sont pas tout à fait favorables au LMD, parce qu'ils aiment le titre d'ingénieur, plutôt que de parler de licence professionnelle. Cette conception a ouvert un débat qui ne se limite pas qu'au Congo, il est également en cours au Cames. J'ai toujours demandé qu'une évaluation soit faite et j'attends de l'équipe rectorale une évaluation interne du système LMD. Et, je puis vous dire qu'au mois de décembre prochain il y aura une évaluation externe du LMD qui sera faite par les partenaires, sous l'égide de l'Unesco.

CONGO-SÉNÉGAL

Denis Sassou N'Gouesso et Macky Sall appellent à une transition pacifique au Burkina Faso

Au terme d'un séjour d'amitié de soixante-douze heures à Oyo, dans la Cuvette, auprès de son homologue congolais, Denis Sassou N'Gouesso, le président sénégalais, Macky Sall, a regagné son pays, le 2 novembre en fin de matinée.

Dans un communiqué final sanctionnant cette visite, les deux chefs d'État, ont appelé à une transition pacifique au Burkina Faso «un pays ami et frère» suite aux récents développements de la situation dans ce pays.

Au sujet de la Centrafrique, les présidents congolais et sénégalais ont invité les différents acteurs à soutenir les autorités de transition, et dans l'esprit de l'accord de Brazzaville, à faire en sorte que le processus en cours aboutisse à des élections libres et transparentes pour le bien du pays.

Denis Sassou N'Gouesso et Macky Sall ont en outre exprimé leur vive préoccupation face à l'ampleur de la propagation de la fièvre Ebola « qui continue de sévir particulièrement en Afrique faisant de nombreuses victimes ». La veille, commentant tour à tour l'intérêt de cette rencontre au sommet, les deux chefs d'État ont affiché leur volonté de renforcer les liens qui unissent Dakar et Brazzaville mais aussi l'urgence pour les dirigeants africains de relever les défis qui s'imposent à eux.

« Nous avons analysé la situation en Afrique, vous voyez qu'il y a quelques foyers de tension ici et là. Nous avons suivi attentivement l'évolution de la



Le président Macky Sall accueilli par son homologue Denis Sassou N'Gouesso à l'aéroport d'Ollombo, le 31 octobre 2014

situation au Burkina Faso, au Mali, en Libye, au Nigeria, en Centrafrique et le fléau Ebola... il y a nécessité pour nous de mutualiser les efforts pour relever tous ces défis. Je crois que le président Macky Sall est venu nous donner plus de force et de courage. On regarde l'avenir avec optimisme», a notamment déclaré le président congolais.

Denis Sassou N'Gouesso a aussi remercié en outre son hôte d'avoir accepté de venir à Oyo, puis Edou, son village natal. «C'était une visite d'amitié, de solidarité. Il est venu, non pas à Brazzaville (capitale politique NDLR), mais à Oyo, et surtout à Edou, mon

village natal. Je voudrais remercier le président Macky Sall et Mme pour cet honneur et ce geste d'amitié à l'endroit de notre peuple et de nous-mêmes. Si ce geste seul ne devait pas suffire pour magnifier la solidarité, l'amitié et la volonté de coopérer que peut-on faire d'autre. Je crois que c'est dans cet esprit que nous avons discuté. Il y a de milliers de jeunes congolais qui étudient au Sénégal», rappelait le chef de l'État congolais.

Macky Sall plutôt ravi de son séjour en zone équatoriale

« Je voudrais d'abord remercier le président Denis Sassou

C'est une expérience qu'il faut saluer. Je crois que c'est l'avenir de l'élevage africain qui est là devant nous (...). »

Appel à l'UA et aux institutions sous-régionales africaines

« Sur d'autres plans nous avons parlé de la situation en Afrique. Nous avons beaucoup de défis de développement et la prolifération des conflits tout autour du continent ; que ce soit en Afrique de l'Ouest, Centrale et de l'Est... Il y a des foyers qui nécessitent que des dirigeants de l'Union africaine, au niveau des institutions sous-régionales puissent reprendre à bras le corps ces questions. Pendant la toussaint, nous avons découvert un pan de la culture congolaise qui est extrêmement riche et préservée. L'Afrique doit préserver cette tradition, notre civilisation. Nous sommes pour l'ouverture mais il faut que nous gardions ce qui est notre tréfonds et notre ADN culturels », concluait le président Sénégalais.

Rappelons que le 1er novembre, en compagnie de leurs épouses, les deux chefs d'État avaient déposé une gerbe de fleurs aux cimetières d'Oyo et d'Edou où reposent les parents du président Denis Sassou N'Gouesso. Le même jour ils s'étaient donné rendez-vous dans les ranchs de Kila et Mboho où le chef de l'État congolais développe depuis quelques années l'élevage de bovins venant du Sénégal et du Brésil.

Gankama N'Siah

BURKINA FASO

L'après Blaise Compaoré divise l'opposition et les hauts gradés

Après l'annonce de sa démission comme chef de l'État, le 31 novembre, à la suite d'un mouvement insurrectionnel dans son pays, l'ancien président du Burkina Faso, Blaise Compaoré, s'est réfugié à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire, où il se trouve avec son épouse et ses proches.

La succession du président démissionnaire par les hommes en armes et en uniformes, notamment par le lieutenant-colonel Isaac Zida pour mener la transition dans ce pays, suscite encore une divergence de vue entre les hauts gradés, l'opposition et la société civile qui contestent la transition « confisquée par l'armée ». Appelant à une transition démocratique et civile, ces deux composantes qui contestent le nouvel homme fort par ailleurs numéro deux de la garde présidentielle, a appelé dimanche la population à une démonstration de force sur la place de la Nation à Ouagadougou. Objectif : reprendre la main, après la chute de Blaise Compaoré.

« La victoire issue de l'insurrection populaire appartient au

peuple, et par conséquent la gestion de la transition lui appartient légitimement et ne saurait être en aucun cas confisquée par l'armée », ont écrit les partis de l'opposition et les associations de la société civile dans un communiqué commun. Elles ont souligné dans ce document « Le caractère démocratique et civil que doit avoir cette transition ». En dépit du climat resté tendu dimanche, la population avait répondu en masse à l'appel à la propriété des rues et avenues jonchées de barricades, mais aussi des édifices publics, cibles des insurgés le 30 octobre.

La position prise par l'opposition et la société civile est soutenue par la médiation internationale au Burkina Faso. Celle-ci a plaidé dimanche pour la mise en place d'un régime de transition conduit par un civil et conforme à l'ordre constitutionnel. « Nous espérons qu'il y aura une transition conduite par un civil, conforme à l'ordre constitutionnel. Sinon les conséquences sont assez claires. Nous voulons éviter pour le Burkina Faso la mise en place de sanctions », a déclaré l'émissaire de l'ONU pour l'Afrique de

l'Ouest, Mohamed Ibn Chambas qui s'exprimait lors d'une conférence de presse au nom de la mission de concertation tripartite ONU-Union africaine - Cédéao, l'organisation régionale de l'Afrique de l'Ouest.

Il a par ailleurs exhorté les différentes parties au dialogue à travers des consultations entre les uns et les autres pour un retour rapide à la vie constitutionnelle.

La situation qui prévaut actuellement au Burkina Faso n'a pas laissé indifférente la France et l'Union européenne qui ont appelé l'opposition et la société civile à faire preuve de responsabilité et à respecter les dispositions de la Constitution, notamment en ce qui concerne l'organisation de l'intérim et la tenue d'élections démocratiques, inclusives et transparentes.

Tout en souhaitant une sortie de crise actuelle dans un climat apaisé, fondé sur un retour du dialogue national, l'Union européenne se dit prête à contribuer aux efforts engagés. Elle salue en particulier la mission conjointe de l'Union africaine, de la CÉDÉAO et des Nations unies.

Guy-Gervais Kitina

Abdou Diouf prend acte de la démission du Président Blaise Compaoré et appelle à la retenue

Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, prend acte de la décision de Blaise Compaoré de démissionner de la présidence de la République. Cette décision doit contribuer à apaiser la vie politique et ouvrir de nouvelles perspectives au Burkina Faso.

« Je salue la décision du Président Blaise Compaoré de démissionner de ses hautes fonctions et j'appelle à une transition rapide pour le retour à une vie constitutionnelle normale. J'exhorte les forces de défense et de sécurité à assurer, avec professionnalisme et rigueur, la sécurité des biens et des personnes », a déclaré Abdou Diouf, qui déplore les violences qui ont causé des pertes en vies humaines et d'importants dégâts matériels.

Le Secrétaire général de la Francophonie invite les acteurs burkinabè à engager dès maintenant des concertations en vue d'élaborer les modalités pratiques devant conduire à la tenue de l'élection présidentielle, dans les délais fixés par la Constitution.

Il convoquera, dans les plus brefs délais, la réunion d'un Comité ad hoc consultatif restreint sur la situation au Burkina Faso, conformément au chapitre V de la Déclaration de Bamako.

L'Organisation internationale de la Francophonie réitère sa disponibilité, en concertation avec les autres partenaires internationaux, à contribuer activement à la consolidation de la paix et de la démocratie au Burkina Faso.

DISCOURS DU MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE, PRÉSIDENT DE LA COMY IV, À LA 1^{ère} SESSION ORDINAIRE DU COMITÉ TECHNIQUE SPECIALISÉ SUR LA JEUNESSE, LA CULTURE ET LE SPORT TENUE DU 27 OCTOBRE AU 1^{er} NOVEMBRE 2014

La 1^{ère} Session ordinaire du comité technique special sur la jeunesse, la culture et le sport s'est tenue à Addis-Abeba du 27 octobre au 1^{er} novembre 2014. Le ministre congolais de l'Éducation civique et de la jeunesse, Anatole Collinet Makosso, qui a pris part à ces assises a été élu par ses pairs, président de ce comité qui est l'émanation de l'Union africaine pour un mandat de deux ans. Le CTS JCS est un organe de l'Union Africaine conformément à l'article 5 (1) (g) de l'Acte Constitutif.

On retiendra des assises d'Addis-Abeba qu'à partir de 2014, les Conférences biennales des ministres sont dissoutes pour être remplacées par des CTS regroupant plusieurs ministères à l'image du CTS JCS chargés, entre autres : d'élaborer des projets et programmes de l'Union et de les soumettre au Conseil exécutif de l'Union ; d'assurer la supervision, le suivi et l'évaluation, de la mise en oeuvre des décisions prises sur la jeunesse, la culture et les sports par les organes de l'Union ; d'assurer la coordination et l'harmonisation des projets et programmes de l'Union sur la Jeunesse, la culture et le sport ; d'examiner et approuver le rapport de la Commission de l'UA relatif à la mise en oeuvre des décisions prises par les organes délibérants de l'Union africaine sur la jeunesse, la culture et le sport ; d'examiner et évaluer les progrès accomplis dans la mise en oeuvre des programmes et politiques de promotion de la jeunesse, de la culture et du sport.

ADDIS ABEBA, 31 octobre 2014

- Monsieur le Commissaire des Affaires Sociales de l'Union africaine,
- Monsieur le Commissaire aux Ressources Humaines, Sciences et Technologies,
- Messieurs les Ministres, membres du bureau de la conférence des ministres de l'Union africaine en charge des questions de jeunesse,
- Mesdames et Messieurs les Ministres ;
- Mesdames et Messieurs les représentants des ministres,
- Distingués invités en vos rangs, grades et qualités,
- Mesdames, messieurs.

Il y a un peu plus de deux ans, le 12 septembre 2012, nous bénéficions de la confiance de nos pairs, ministres africains en charge des questions de jeunesse pour conduire aux destinées de la conférence des ministres de l'Union africaine qui s'occupe spécifiquement des questions de jeunesse. Au-delà de l'émotion qui suivit cette élection, la place du réalisme et du poids de la responsabilité s'était rapidement manifestée. Tout ceci, tenant compte essentiellement de tout l'intérêt que revêt la problématique jeunesse non pas seulement pour les autorités africaines que nous sommes, mais aussi pour le destin de tout un continent qui repose avant tout sur sa principale richesse qu'est la jeunesse de ses ressources humaines.

Messieurs les ministres,
Mesdames et messieurs.

Au moment où s'achève notre mandat à la tête de la 4^{ème} conférence des ministres de l'Union africaine en charge des questions de jeunesse, permettez-nous de réitérer nos remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont permis à notre modeste personne d'être hissée à la tête de cette importante instance continentale. Veuillez trouver ici, l'expression de toute notre gratitude. Nous voulons aussi dire toute notre joie d'avoir bénéficié de votre appui deux années durant, pour une mission qui s'est trouvée être délicate et exaltante. Des occasions multiples nous ont été données pour apprécier à juste titre la diversité de la jeunesse africaine, ses richesses, ses valeurs, ses angoisses et aussi ses espoirs dans l'avenir de notre continent et cela, dans la perspective de croissance et de développement de l'Afrique.

Nous pensons à cet instant présent rendre également un hommage à cette jeunesse qui travaille, qui transforme, qui invente, qui bâtit ou qui lutte au quotidien pour surmonter les nombreux obstacles qui se dressent sur la voie de notre développement.

C'est l'occasion de rendre hommage à ces jeunes de l'Afrique de l'Ouest et notamment ceux du Libéria, de Sierra Leone et de Guinée qui luttent depuis plusieurs mois, quelquefois avec des moyens dérisoires, contre l'épidémie hémorragique à virus Ebola, responsable d'immenses ravages dans cette partie de notre continent.

Mesdames, messieurs

La présente session marque la fin de ce que nous appelions communément la conférence des ministres de l'Union africaine en charge des questions de jeunesse en sigle COMY IV. Elle est célébrée cette année sous le thème je cite : « Renforcer l'interface entre jeunesse, culture et sport ». Cette thématique s'adapte à la nouvelle configuration proposée par les autorités de l'Union africaine et qui voudraient désormais que la COMY soit reformée en un Comité Technique Spécialisé regroupant la jeunesse, la culture et le sport. C'est cette nouvelle approche qui est censée contribuer à la fois à un meilleur rayonnement de la jeunesse mais aussi à une prise en charge plus effective de celle-ci tout en évitant les éclatements diffus, dans le but de prôner la plus grande unicité de l'action.

Cependant, il importe de noter que les problématiques jeunesse nécessitent que l'on s'appesantisse davantage sur elles, notamment s'agissant des questions de chômage des jeunes, de formation des élites africaines, de la qualité de l'éducation, des migrations, des cultures ou de religion qui n'ont jamais été aussi exacerbées que par ces temps derniers.

Ainsi, au cours de notre mandat à la tête de la COMY IV, notre action a porté sur le plaidoyer relatif aux questions qui caractérisent cette jeunesse africaine dans ses différences, ses tempéraments et sa diversité partout où la moindre opportunité nous a été accordée.

À Abidjan en octobre 2012, devant le forum ouest africain des leaders, nous appelions entre autres les jeunes ivoiriens de tous bords, de revenir sur le chemin de la paix après les événements qui avaient endeuillé la Côte d'Ivoire. Par la même occasion, nous interpellions les jeunes pour une véritable prise de conscience et de responsabilités afin qu'ils jouent réellement leur partition dans la dynamique du développement de notre continent.

À Bali en décembre 2012, lors du forum initié par le Fonds des Nations unies pour la Population en partenariat avec la République d'Indonésie, nous encourageons les jeunes à prendre des décisions positives concernant le développement de leurs pays respectifs suivant les domaines de la santé, l'éducation, le travail, le bien-être et les droits des jeunes et des familles incluant une sexualité responsable.

À New-Delhi, en mars 2013, le conclave Inde-Afrique qui rassemblait de nombreuses personnalités africaines de haut rang, nous avait permis de présenter la jeunesse africaine comme un enjeu majeur du partenariat entre l'Inde et l'Afrique. De même, nous développons un vaste plaidoyer sur la nécessité de créer un fonds d'appui Inde-Afrique pour soutenir et financer les projets des jeunes et l'organisation d'un forum Inde-Afrique sur l'entrepreneuriat juvénile.

À Kampala, en avril 2013, nous participions à la grande finale du défi de l'entrepreneuriat juvénile national et du lancement officiel de la compétition nationale sur l'entrepreneuriat et l'innovation juvéniles. C'était l'occasion de plaider pour la mise en place d'un fonds d'appui à l'entrepreneuriat juvénile.

À Windhoek en Namibie, en avril 2014, lors de la réunion préliminaire sur l'emploi des jeunes et la session spéciale de la commission de travail et des affaires sociales de l'Union Africaine, nous dégagions quelques pistes utiles devant permettre d'accélérer l'emploi des jeunes sur notre continent.

À Kigali au Rwanda en juillet 2014, nous éclairions les jeunes sur la problématique de la chose publique. Cette réunion se plaçait dans la perspective du dialogue intergénérationnel qui met l'accent sur les transferts d'expérience entre les jeunes et leurs aînés.

À Brazzaville en juillet 2013, lors de la réunion ordinaire du Bureau de la COMY IV, nous rappelions aux responsables africains de jeunesse la nécessité d'obtenir des chefs d'États et de gouvernements des pays membres, la ratification de la charte africaine de la jeunesse pour ceux qui ne l'avaient pas encore fait, de façon à appuyer le processus de vulgarisation de cet outil au plan national.

À Luanda en Angola, lors du forum sur la culture de la paix organisé conjointement par le gouvernement angolais, l'Unesco et l'Union africaine, nous plaidions pour une gestion rationnelle et concertée de nos ressources humaines, culturelles et naturelles dans l'intérêt de la paix et du développement de notre jeunesse

En définitive, et vous l'avez compris, partout où nous avons été reçus, nous n'avons pas manqué de nous faire porte parole de l'Union africaine et des jeunes, en vue de l'accélération de l'autonomisation et du développement du plein potentiel des jeunes. Et notre message a été clair : il s'agit, à l'horizon 2015, de commencer à réfléchir sur la reformulation de nos objectifs du millénaire pour le développement de façon à intégrer des préoccupations nouvelles, visant à mettre la jeunesse au cœur de l'agenda post 2015.

Nos recommandations à ces instances ont porté entre autres sur la création d'un fonds mondial pour la jeunesse, d'un fond africain pour la jeunesse et des fonds nationaux incluant l'appui à l'entrepreneuriat juvénile. Nous avons également plaidé pour l'assainissement du climat des affaires pour les jeunes.

L'engagement pris par les Nations unies d'inscrire dans les OMD une cible pour l'emploi, dotée d'un indicateur spécifique sur l'auto emploi nous semble une preuve de la prise en compte de cette lancinante question de l'emploi des jeunes. Tout comme mérite d'être souligné ici le fonds Train my generation que se sont engagés à mettre en place les chefs d'État de la CEMAC et dont la mise en œuvre devrait se traduire par des réformes politiques fondamentales de nature à stimuler la création de petites et moyennes entreprises qui peuvent servir à accroître les opportunités d'emplois.

Mesdames et Messieurs,
Distingués invités

Après ces moments saillants de notre présidence à la COMY IV, il convient de relever que les principales questions qui étaient celles portées par le précédent bureau ne sont pas pour autant définitivement traitées. Loin s'en faut. Elles demeurent, peut-être plus complexes. Et c'est ici le lieu de souhaiter la bienvenue au Comité Technique Spécialisé (CTS) regroupant la jeunesse, la culture et le sport de façon à lui permettre d'imaginer des réponses qui soient encore plus adaptées aux attentes actuelles des jeunes.

Mesdames, Messieurs.

Au moment où disparaît la COMY pour laisser la place au Comité Technique Spécialisé, nous tenons à vous redire toute notre foi dans l'Afrique et dans sa jeunesse. Nous devons nous saisir, en toutes circonstances, de l'espoir incarné par cette jeunesse continentale, car c'est la vraie chance de l'Afrique.

Ainsi, nous sollicitons de la Commission de l'Union africaine, à travers ses plus hauts dirigeants, de poursuivre cet encadrement essentiel pour nos jeunes. Il en va de la stabilité de l'ensemble de nos sociétés et du renforcement de notre capacité à construire un environnement plus juste, plus égalitaire et qui donnerait en conséquence des chances de réussite à tous, sans discrimination aucune.

Nous ne saurions terminer notre propos sans faire remarquer que la quiétude, la confiance et les ressources qui ont permis la réalisation de cette mission exaltante pendant deux ans, sont le fait de la volonté d'un digne fils d'Afrique qui a cru en ce que nous étions en train de faire pour la jeunesse africaine ;

Oui nous tenons à rendre un vibrant hommage à Son Excellence Monsieur le Président de la République du Congo, Denis SASSOUN'GUESSO, qui n'a ménagé aucun effort pour l'accomplissement de notre mission. C'est aussi ici le lieu de saluer son action qui a consisté par une approche novatrice restaurer la paix au niveau national et apporter sa touche aux règlements des conflits à l'échelle continentale. Que cette paix sans laquelle aucun développement n'est possible, nous inspire tous afin que la réflexion qui s'engage à cette occasion, profite aux jeunes, acteurs privilégiés du développement de notre continent.

Tout en réitérant in fine nos remerciements à la Commission de l'Union africaine et à nos pairs du bureau de la COMY IV, nous sollicitons votre indulgence pour les manquements constatés tout au long de notre mandat.

Je vous remercie de votre aimable attention.

JOURNÉE MONDIALE DE LA MER

Le Congo représenté à la réunion de Tanger au Maroc

La ville de Tanger, a abrité du 27 au 29 octobre, plusieurs activités liées à la célébration de la journée mondiale de la mer. L'objectif était de susciter la réflexion active de tous en vue d'aligner les législations nationales des États sur les Conventions maritimes internationales et de les mettre en œuvre en les situant face aux réalités.

La délégation congolaise, conduite par le ministre délégué à la Marine marchande, en sa triple qualité de président en exercice du Mémorandum d'Entente sur le contrôle des navires par l'État du Port dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Mou d'Abuja), de président du Conseil d'administration de l'Académie Régional des Sciences et Techniques de la mer (ARSTM) d'Abidjan et de Vice-président de l'Organisation Maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (OMAOC), Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a participé aux travaux de la Table ronde Transport maritime/logistique entre le Royaume du Maroc et la République du Congo, résultant de la séance de travail que le ministre congolais en charge de la marine marchande a eue avec son homologue du Maroc, le 17 septembre dernier à Rabat dont d'importantes décisions avaient

été prises notamment créer les conditions de la mise en œuvre de l'accord maritime Congo/ Maroc promulgué par la loi n°27-2013 du 16 octobre 2013.

Ce qui est vrai, dans la foulée, la délégation congolaise avait aussi, non seulement mission de renforcer et suivre l'évolution de la coopération dynamique avec l'Organisation maritime internationale (OMI), mais également d'afficher davantage la visibilité de la République du Congo sur l'échiquier international aux moyens d'axes stratégiques de coopération susceptibles d'apporter rapidement un appui efficace au secteur maritime national. Selon le ministre délégué de la marine marchande, « ici au Maroc, nous avons pu discuter, rencontrer tout l'intelligence qu'il y a dans cette partie du monde sur le plan de la sécurité, de la sûreté et même de la recherche et du sauvetage ».

Sur place, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, a pris part à plusieurs activités, entre autres, une visite du port de Tanger, mais surtout c'était pour voir comment, et ceci concerne particulièrement le Congo dans le cadre de la mise en œuvre du Code international pour la sûreté des installations portuaires et des navires, le code ISPS. « Au Congo nous avons un réel problème, celui de l'embarquement des passagers, ceux qui vont travailler en



Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, à l'extrême droite, lors de la célébration de la Journée mondiale de la mer

mer pour parler de manière plus simple. Nous avons voulu voir ici, comment on fait embarquer les passagers qui vont de Tanger à Sète, de Tanger à d'autres destinations, comment cela se fait », a précisé le ministre.

C'est également le cas de la visite qu'il a effectuée au Centre de coordination du sauvetage marine. En outre, il a Co pa-

tronné une cérémonie de signature de l'accord de partenariat entre l'Académie régionale des Sciences et Techniques de la Mer (ARSTM) et l'ISEM (l'Institut Supérieur des Etudes Maritimes) de Casablanca.

Signalons qu'au cours de ces rencontres deux jeunes experts congolais ont fait une communication sur l'expérience de

la République du Congo relative à l'application effective des conventions de l'OMI. Il s'agit notamment de Monsieur Jérémie Itoua Vouwalatchani, inspecteur des Affaires maritimes et portuaires et Mademoiselle Reine Précieuse Coussoud Mavoungou, maître en droit maritime.

Guillaume Ondzé





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



Promotion spéciale

- > Acer Aspire E1-570
- > Acer Celeron (Couleur Rouge)
- > Acer Celeron (Couleur Grise)

Ordinateurs portables **acer**





Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC



Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

ATTESTATION

**Etablie en application de l'article 849 de l'Acte Uniforme OHADA
Période allant du 1er janvier 2014 au 30 juin 2014-10-31**

Nous, Deloitte Touche Tohmatsu et Ernst & Young, agissant en qualité de Commissaires aux Comptes de la société SIAT Gabon, attestons avoir procédé au titre de la période allant du 1er janvier 2014 au 30 juin 2014, conformément aux normes professionnelles applicables au Gabon, à la vérification de la sincérité des informations financières et comptables figurant dans le tableau de synthèse joint en annexe de la présente attestation.

Ces informations comptables et financières et le tableau ci-joint ont été établis sous la responsabilité de la société SIAT Gabon, sur base des états financiers semestriels de la période allant du 1er janvier 2014 au 30 juin 2014. Ces états financiers ont fait l'objet d'un examen limité par nos soins.

Sur la base des diligences mises en œuvre, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations comptables et financières et du tableau de synthèse ci-joint relatifs à la période allant du 1er janvier 2014 au 30 juin 2014 avec les états financiers semestriels relatif à la même période.

Fait à Libreville, le 30 octobre 2014.

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Touche Tohmatsu
Ernst & Young
Nicolas Baleme
Erik Watremez
Ludovic Ndiaye

BILAN (MFCFA)

ACTIF	30.06.2014	31.12.2013	PASSIF	30.06.2014	31.12.2013
Charges immobilisées	1 666	1 641	Capital	39 000	39 000
Immobilisations incorporelles	1 673	1 807	Prime de fusion	2 081	2 081
Immobilisations corporelles	78 644	76 596	Ecart de réévaluation	6 924	6 924
Immobilisations financières	392	405	Réserves indisponibles	1 208	1 208
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	82 375	80 449	Réserves libres	0	0
Stocks	10 658	11 862	Report à nouveau	3 574	8 874
Créances et emplois assimilés	7 010	9 851	Résultat net de l'exercice	-9 476	-5 300
TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 668	21 713	TOTAL CAPITAUX PROPRES	43 311	52 787
TRESORERIE ACTIF	4 731	546	Emprunt et dettes financières	12 059	13 535
Ecart de conversion actif	0	0	Provisions financières pour risques et charges	2 214	1 047
			TOTAL DETTES FINANCIERES	14 273	14 582
			Passif circulant - Hors Groupe	9 163	8 240
			Passif circulant - Dettes Groupe	29 115	22 898
			TOTAL PASSIF CIRCULANT	38 278	31 138
			TRESORERIE PASSIF	8 911	4 201
			Ecart de conversion passif	0	0
TOTAL ACTIF	104 773	102 708	TOTAL PASSIF	104 773	102 708

COMPTE DE RESULTAT (MFCFA)

PRODUITS	30.06.2014	30.06.2013	CHARGES	30.06.2014	30.06.2013
Ventes de marchandises	0	0	Achats de marchandises et variation de stocks		
Ventes de produits fabriqués	11 062	15 062	Achats de matière et variation de stock	1 871	2 533
Travaux, Services vendus	18	0	Autres achats et variation de stock	5 867	4 264
Produits accessoires	59	20	Transports	860	1 030
Sous-total Chiffre d'affaires	11 139	15 082	Service extérieurs	7 229	7 283
Production stockée	707	2 790	Impôts et taxes	1 142	527
Production immobilisée	2 945	2 814	Autres charges	307	1 114
Autres produits	271	1 248			
Sous-total Autres Produits	3 923	6 852			
S/TOTAL	15 061	21 934	S/TOTAL	17 276	16 752
Valeur Ajoutée				-2 214	5 182
			Charges de personnel	2 015	1 942
Excédent Brut d'Exploitation				-4 229	3 240
Reprise de provisions	281	0			
Transfert de charges	182	93	Dotation aux Amortissements et provisions	4 973	3 346
S/total	463	93	S/total	4 973	3 346
RESULTAT D'EXPLOITATION				-8 739	-13
Revenus financiers	0	0	Frais financiers	1 096	429
Gains de change	27	1	Perte de change	2	0
Transfert de charges	440	279	Dotations aux amort. & Provisions	0	0
S/Total	467	280	S/Total	1 098	429
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES				-9 371	-163
Plus value de cession	125	0	Moins-value de cession	193	55
Produits H.A.O	0	0	Charges H.A.O	37	523
			Impôts sur le résultat	0	0
S/Total	125		S/Total	230	577
BENEFICE NET				-9 476	-740

Ces états financiers semestriels ont fait l'objet d'une revue limitée par les Commissaires aux comptes de SIAT Gabon et seront soumis à l'approbation du prochain Conseil d'Administration du 30/10/2014

ETAT ANNEXE

I. Informations Générales

La société SIAT GABON S.A. est une société de droit gabonais qui exerce les 3 activités suivantes :

- La culture de l'hévéa et la commercialisation de caoutchouc granulé;
- La culture de l'huile de palme, la fabrication et la commercialisation sur le territoire gabonais de l'huile de palme raffinée; du savon;
- L'élevage.



ÉLECTION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OIF

Henri Lopes entre en campagne

Henri Lopes, homme d'État et homme de lettre congolais, actuellement ambassadeur du Congo en France, a dévoilé mercredi 29 octobre « son credo pour la Francophonie », une proposition en six points pour l'avenir de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) dont il brigue le secrétariat général.

La désignation du nouveau capitaine de l'organisation pour les quatre ans à venir se fera à l'occasion du 15ème sommet de la Francophonie organisé les 29 et 30 novembre prochain à Dakar. Henri Lopes a rendu publique le 29 octobre dernier sa profession de foi de candidat au secrétariat général de la Francophonie.

Le nouveau secrétaire général qui succédera à Abdou Diouf pour un mandat de quatre ans aura pour charge de mettre en œuvre les décisions prises par les chefs d'État au cours du sommet de Dakar. Dans son « Credo pour la Francophonie », le candidat Lopes se place dans une disposition de service pour « mettre en œuvre la vision collective des Etats membres » de l'OIF et d'écouter « de la communauté francophone dans sa diversité ».

L'Afrique qui est la « seule région du monde où le français va prospérer » est placée au cœur des préoccupations du candidat avec l'ambition de « faire du français un outil de développement ». La priorité d'Henri Lopes, auteur de nombreux ouvrages qui figurent au programme des études

de plusieurs pays africains et ancien directeur de l'enseignement puis ministre de l'Éducation nationale du Congo, est « d'accompagner les États dans leurs efforts d'adaptation et de modernisation des enseignements de base ».

Henri Lopes a également le souci de mobiliser les forces vives de sociétés notamment les femmes et les jeunes, thématique qui occupera les chefs d'État et de gouvernement réunis à Dakar en novembre pour le Sommet de l'OIF. Le candidat Lopes ambitionne de favoriser une « francophonie dynamique, ouverte aux savoirs contemporains et aux grandes évolutions scientifiques et technologiques de l'ère moderne » notamment grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Henri Lopes propose également « d'encourager une culture environnementale et une éthique de la solidarité » au sein de la Francophonie.

Enfin celui qui par son parcours international, en tant que sous-directeur général pour la culture puis directeur général adjoint chargé du programme Priorité Afrique de l'UNESCO, et son œuvre littéraire a œuvré pour le renforcement des relations Nord-Sud, souhaite constituer au sein de la Francophonie un groupe d'influence auprès des organismes internationaux. Les chefs d'État et de gouvernement francophones choisiront le nouveau secrétaire général de l'OIF lors du sommet de Dakar. Son nom devrait être révélé le dimanche 30 novembre.

Rose-Marie Bouboutou

Les Congolais de Suisse célèbrent l'indépendance

L'ambassade du Congo en Suisse a célébré, le jeudi 30 octobre, en présence de nombreuses personnalités du monde diplomatique et des Congolais de Suisse, la fête de l'indépendance du pays. Une célébration en décalé qui tient compte du calendrier de cette capitale de la diplomatie mondiale.

Le prestigieux hôtel Intercontinental, situé à deux pas du Palais des Nations qui abrite le siège des Nations unies à Genève, a pulsé à l'heure congolaise jeudi 30 octobre à l'occasion de la célébration de l'indépendance du Congo. Représentants des missions diplomatiques, ambassadeurs des pays africains venus nombreux en amis du Congo et Congolais heureux de se retrouver étaient rassemblés dans l'ambiance feutrée des salons de ce grand hôtel genevois.

Après la minute de silence pour l'exécution de « La Congolaise », l'ambassadeur du Congo, Luc Joseph Okio a prononcé son mot de circonstance et présenté à son auditoire les atouts du Congo.

« Se retrouver dans ce prestigieux établissement pour partager un moment symbolique chargé de beaucoup d'émotion à Genève, capitale de la diplomatie, est tout un symbole », a déclaré l'ambassadeur Okio avant de passer en revue les nombreux



L'ambassadeur Luc-Joseph Okio prononce son discours de circonstance/ crédits Adiac succès de la diplomatie congolaise.

« Le Congo est un pays où il fait bon vivre, ouvert aux investissements étrangers, c'est une destination à inscrire à vos agendas », a-t-il lancé aux représentants étrangers avant de magnifier la diversité exceptionnelle de la flore et de la faune du pays, ainsi que la stabilité, la paix et l'économie en pleine croissance du pays notamment grâce à la construction des infrastructures de base dans le cadre de la municipalisation accélérée.

Les invités ont pu en avoir la

preuve par l'image avec la projection d'un film sur les atouts du Congo.

L'ambassadeur s'est enfin félicité de la bonne tenue des 348 membres que compte la colonie congolaise en Suisse, dont les autorités de ce pays lui rapportent régulièrement des échos favorables sur la bonne observance des lois et règlements de ce pays d'accueil. Invités et Congolais de Suisse ont pu déguster les mets et apprécier la musique congolaise au cours de cette soirée.

De notre envoyée spéciale à Genève, Rose-Marie Bouboutou

blédina

BIEN S'ÉVEILLER, BIEN GRANDIR

Les céréales des petits futés.



Céréales Blédine au Combifer

SWITCH ON

À DE NOUVELLES
OPPORTUNITÉS



ENTREPRISE

DÉVELOPPER SA CLIENTÈLE STRATÉGIE COMMERCIALE

Vous venez de créer votre entreprise
et vous souhaitez en un temps record
acquérir le maximum de clients.
Il vous faut avant tout lier votre
activité aux besoins de cibles
préalablement identifier.

Marketing et Technique de Communication - Finance
comptabilité -

WWW.OPPORTUNITÉ&BUSINESS.COM

Opinion Agency

Connecte-toi au meilleur de l'Internet
3.75G et découvre un monde
d'opportunités.

Pour activer,
compose ***178#OK**



<https://www.facebook.com/airtelcongob>



@airtel_congob



airtel internet

LE RÉSEAU INTELLIGENT QUE
VOTRE SMARTPHONE MÉRITE

BANGUI

La brigade de la gendarmerie de PK9 attaquée par des Anti-Balaka

La population de la localité de Bimbo, voisine de la brigade de la gendarmerie de PK9 a été une fois de plus terrorisée dans la nuit de mercredi à jeudi 30 octobre 2014.

Selon plusieurs sources, une opération de désarmement des Anti-Balaka menée par les Casques bleus, serait à l'origine de cette nouvelle attaque. Une source de la gendarmerie, rencontrée vendredi matin par le RJDH a expliqué que c'est aux environs de 20 heures 18 minutes, juste au ni-

veau de la barrière qui se trouve à quelques mètres de la brigade de la gendarmerie de PK9, que les Anti-Balaka ont attaqué simultanément deux gendarmes et ont récupéré leurs fusils après un petit moment de dispute. Au même moment, la brigade a été attaquée de trois côtés par d'autres groupes des miliciens Anti-Balaka.

« Nos hommes ont riposté à l'attaque, mais les assaillants ont réussi par la suite à entrer dans la brigade. Ils ont emporté le ma-

tériel de communication entre autres, un ordinateur PC fixe, une unité centrale, un onduleur, un scanner, une imprimante et ont libéré des personnes qui sont en détention dans la cellule », a expliqué la source avant de préciser qu'il s'agit bien d'une attaque perpétrée par des Anti-Balaka. Pour la source, cet acte serait prémédité et certains meneurs auraient été identifiés.

L'un des membres de la coordination des Anti-Balaka a fait savoir que ces éléments ont attaqué

plutôt la barrière et auraient pris une arme sur un élément de la gendarmerie et une moto. Cependant, cette source dit que leurs responsables ne se reconnaissent pas dans cet acte. Selon la même source, les responsables seraient en train de tout mettre en œuvre pour que le fusil et la moto soient récupérés et ramenés à la gendarmerie.

« Selon les informations que nous avons, les Anti-Balaka ont réagi suite à une attaque des éléments du contingent congolais

de la Minusca », a rapporté ce membre de la milice Anti-Balaka. Pour la source, les Anti-Balaka gardent leurs positions aux alentours de PK9 pour attendre les promesses issues de l'accord de Brazzaville. « Je propose à ce que la Minusca arrête de traquer de force les éléments Anti-Balaka ; pour éviter de les envoyer dans la nature. Ce qui peut encore aggraver davantage la situation d'insécurité et compromettre les actions menées pour le retour à la normale », a-t-il indiqué.

25 maisons détruites suite à l'inondation dans le quartier Bruxelles

Ces destructions sont provoquées par la montée des eaux du fleuve Oubangui. Les sinistrés lancent un appel à l'aide. Le maire de Bangui a effectué une descente sur les lieux pour constater les dégâts.

Dans le quartier Bruxelles, une localité du sud de la capitale, située au bord du fleuve Oubangui, plusieurs maisons, au moins 25, sont écroulées suite la montée des eaux du fleuve. Des familles sont provisoirement logées dans un hangar qui sert à une cellule de prière.

Le chef de groupe du 2e arrondissement, Jean-Baptiste Gremboutou nous indique cet endroit. « C'est ici que les sinistrés dorment la nuit. Leurs maisons sont détruites et ils ne savent où se loger », a-t-il expliqué.

Tout au long de ce secteur, des familles sont en détresse. Visiblement, ces familles sont dépassées, d'autres continuent d'évacuer l'eau de la maison. Des enfants, des femmes et des jeunes valides se battent contre les eaux.

Gilbert Koumandili est un père de famille dont sa maison a été dé-

truite par les eaux. Il déplore cette situation et appelle les organisations humanitaires à voler à leur secours. « Je ne suis pas dans ma peau. Je suis père de famille et ma maison s'est écroulée. Nous dormons sous ce hangar avec les enfants. Nous sommes exposés, c'est pourquoi, nous lançons cet appel de solidarité aux organisations humanitaires et au gouvernement », a-t-il lancé.

Cette catastrophe naturelle a poussé la présidente de la délégation spéciale de la ville de Bangui, Hyacinthe Wodobode a effectué jeudi 30 octobre dans la matinée, une visite dite de "solidarité", pour évaluer les dégâts afin de plaider pour un appui à ces sinistrés.

« Je suis envahie par une grande tristesse devant la détresse de mes administrés victimes de ces inondations. Je suis venue

dans un élan de solidarité voire avec eux comment évaluer les dommages et voir dans quelle mesure nous pouvons mener nos plaidoyers », a déclaré Hyacinthe Wodobode.

Selon la présidente de la délégation spéciale de la ville de Bangui, ces sinistrés ont besoin des produits de première nécessité et des médicaments pour les enfants qui dorment dans des conditions difficiles.

Pour le moment, aucune assistance n'est en vue pour aider les familles en détresse. Chaque année, plusieurs maisons de ses environs subissent de cas similaires. La position géographique du quartier et la qualité du sol seraient les causes principales des écroulements des maisons dans ce secteur pendant les saisons des pluies.

La Sangaris entend appliquer "les mesures de confiance"

Des opérations menées par la force Sangaris dans la semaine du 17 au 30 octobre ont fait l'objet d'un point de presse le jeudi au camp M'Poko à Bangui. Pour la Sangaris, face aux rumeurs et à la complexité de la crise en Centrafrique, elle entend appliquer « les mesures de confiance ».

C'est un point de presse bi-hebdomadaire animé comme d'habitude, conjointement par la Sangaris et l'Eufor-RCA. Celui du jeudi est le récapitulatif des actions menées du 17 au 30 octobre pendant laquelle, la population centrafricaine, terrorisée par des violences, attend beaucoup des forces étrangères présentes dans le pays.

Selon le Lieutenant Charel Sarzaut de la Sangaris, une mission de reconnaissance en collaboration avec la Minusca, a permis d'atténuer l'inquiétude de la population de Bambari par rapport à la présence des groupes armés.

« Sangaris est résolue à faire appliquer le mandat donné par le Conseil de Sécurité des Nations unies. C'est-à-dire, la protection de la population centrafricaine en maintenant un niveau de sécurité minimum partout où elle est déployée. La Sangaris veut appliquer les mesures de confiance en toute impartialité. Au quotidien, les soldats français, ceux de l'Eufor et de la Minusca cherchent plutôt à convaincre que de contraindre », a expliqué ce dernier.

Cet officier est revenu sur la distribution des kits scolaires par la force Sangaris aux

élèves de l'école Maïdou à Bambari. Ceci, dans le cadre de ses actions civilo-militaires en présence du maire de la ville, Abel Matchipata.

À Dékoa, l'une des zones les plus mouvementées du centre du pays, le dynamisme d'un retour à la normale est observé par la force Sangaris présente dans cette ville, d'après le Lieutenant Charel Sarzaut. « Le 23 octobre, le marché de Dékoa est rouvert grâce au travail de la sécurisation de la zone par l'unité (GTIA) Magenta. Ce signe tangible de retour à la vie normale s'est fait en collaboration avec la population et les autorités locales de la ville. La fréquentation est donc quotidienne aujourd'hui, surtout avec la saison pluvieuse, c'est bien de se ravitailler à un point unique », a fait savoir Charles Sarzaut, Lieutenant de la force Sangaris.

Les représentants des forces Sangaris et de l'Eufor-RCA ont annoncé au cours de ce point presse, d'autres actions à venir ; notamment, la réhabilitation de la « maison des jeunes » de Bimbo et des négociations avec les responsables syndicaux des conducteurs des taxis et bus au sujet de la reprise des activités au Km5.

C'est depuis décembre 2013 que la force Sangaris opère à Bangui et à l'intérieur du pays. Le Lieutenant-Colonel de l'Eufor-RCA, Mario Renna, a annoncé une éventuelle prolongation du mandat de sa force dans les prochains jours.

Réseau des journalistes pour les droits de l'homme

Un homme tué par des Anti-Balaka sur l'axe Damara

Un jeune homme de 35 ans a été abattu le mardi 28 octobre par les éléments des Anti-Balaka à 55 kilomètres de la ville de Bangui, sur l'axe Damara. D'après les parents de la victime, celui-ci revenait de Mala. C'est au cours de son voyage qu'il a été intercepté et abattu.

Selon les faits rapportés par un membre de la famille, l'acte s'est produit au environ de 9 heures, au moment où la victime et ses deux confrères revenaient de la ville de Mala (au centre). Arrivé à 55 kilomètres de Bangui, ils ont été interpellés par un groupe des Anti-Balaka. Après la formalité d'identification, l'un des responsables de ce mouvement appelé Andilo l'a mis de côté, avant de lui tirer quatre balles. La victime a succombé quelques heures plus tard à l'hôpital.

Tambala, père de la victime, explique les circonstances de l'agression de son fils. « Je n'étais pas sur les lieux où le drame s'est produit. Mais d'après le témoignage, c'est au PK 55 qu'un groupe des Anti-Balaka les a interpellés pour demander leur identité. Une fois être présenté sous l'ethnie Yakoma, ils l'ont mis à part et ils ont fait appel à leur chef, Andilo. C'est de là qu'il lui a tiré quatre balles. Soit disant que ce sont des Yakoma des 2e, 6e et 7e arrondissements qui les empêchent dans leurs actions », a expliqué le père de la victime. « Les autorités de la transition et celles de la Minusca doivent trouver des solutions rapides à ce problème d'insécurité qui devient de plus en plus préoccupante. Car, nous population civile, nous en avons maré. C'est un groupe des malfrats. Les autorités doivent les arrêter immédiatement, pour rendre la population libre », a-t-il ajouté.

Le RJDH a tenté en vain de rentrer en contact avec les responsables des Anti-Balaka et le présumé coupable Andilo pour avoir leur version des faits. Une source proche de la coordination a condamné l'acte et appelle les forces en présence à traquer les incontrôlés.

Cette source a regretté le fait des miliciens anti-Balaka malintentionnés seraient en train de provoquer une crise qui n'a pas sa raison d'être, car dit-il, le mouvement anti-Balaka est issu de la population civile et n'a pas besoin de division sous les considérations ethniques.

MUSIQUE SACRÉE

Le concept « concert Rentrée scolaire » fait école

Lancé par la sœur Belle Agniélé et sa maison MCI productions depuis trois ans, ce concept prend son envol au point de susciter l'adhésion de la société de télécommunication Azur comme le prouve le concert qui a eu lieu à l'esplanade arrière du palais des Congrès.

Malgré le temps qui était menaçant, les amoureux de la musique sacrée et les fans de la sœur Belle Agniélé n'ont pas hésité à venir vivre en live ce concert « Rentrée scolaire 2014 ». Avant que la sœur Belle Agniélé et son groupe Le Rocher de Ages ne montent sur scène, ce sont les enfants de l'école de dimanche (Ecodim) qui ont levé les rideaux. Merci, c'est par cette chanson que la sœur Belle Agniélé et son groupe ont débuté les louanges et adoration pour recommander l'année scolaire et universitaire à l'Éternel. L'autre temps fort de ce concert, c'est lorsque la sœur Belle Agniélé a interprété la



chanson l'Espoir de demain ; une chanson dédiée à tous les élèves et étudiants pour les encourager à aller à l'école. C'est d'ailleurs le show de cette chanson qui a poussé les enfants à envahir le podium bien dressé pour la circonstance. « Laissez les enfants venir », pouvait-on s'exprimer

l'artiste auprès des parents. Ça été une véritable communion entre l'artiste et son public.

L'avenir du pays appartient à la jeunesse

C'est ce qu'a déclaré l'artiste à l'issue de ce concert. « Avec le peu que nous avons, nous offrons des

La sœur Belle Agniélé louant l'éternel fournitures scolaires aux élèves. Ça toujours été un privilège et une grande joie pour moi d'encourager les élèves. Mais cette année il y a une particularité, parce que nous sommes accompagnés par la société de télécommunication Azur. »

La sœur Belle Agniélé a commen-

té également la chanson qu'elle a dédiée aux élèves et étudiants. « La chanson l'Espoir de demain est écrite non seulement pour encourager les élèves et étudiants à aimer les études, mais aussi à laisser quelque chose qui restera gravée dans leurs mémoires. Pour ce faire, après ce concert, nous allons distribuer les supports DVD de cette chanson dans les établissements pour effectivement les encourager à aller à l'école, à aimer les études. Il sera distribué gratuitement partout et ceci grâce au concours de ma maison MCI productions et de mon nouveau sponsor. »

À propos de son sponsor, cette société de télécommunication en partenariat avec la maison MCI productions entendent produire la sœur Belle Agniélé les 25 et 26 décembre 2014 à Pointe-Noire, avant de projeter les concerts de Dolisie, Ouesso, Owando, Oyo et Djambala.

Bruno Okokana

COORDINATION DES ASSOCIATIONS ET RESEAUX DE LA SOCIETE CIVILE DU CONGO

BP : 1113 Brazzaville - Tél. : (242) 06.650.27.95 / 04.410.42.37
Solidarité* Complémentarité* Développement

Brazzaville, le 28 octobre 2014
N/Réf. : 064/14/CARESCO/BEN/P

Le Président National de la CARESCO,
L'attention de Monsieur le Président du Conseil Départemental et Municipal,
Député-Maire de la Ville de Brazzaville. BRAZZAVILLE

Objet : Félicitations

Monsieur le Président,
Il a plu une fois de plus aux conseillers départementaux et municipaux de vous renouveler leur confiance en vous portant à la tête du Conseil Départemental et Municipal de la ville de Brazzaville, capitale historique de notre beau pays le Congo.

En faisant de nouveau son choix sur votre modeste personne, les conseillers départementaux et municipaux ont voulu honorer la compétence et la fidélité en se fondant sur votre expérience acquise. Aussi, ai-je l'honneur, au nom de la société civile congolaise majoritairement organisée au sein de la Coordination des Associations et Réseaux de la Société Civile du Congo (CARESCO) ainsi qu'à mon nom propre, de vous adresser nos vives et chaleureuses félicitations.

En formant pour vous, Monsieur le Président, des vœux de réussite et de succès dans votre noble mission, la CARESCO par ma voix vous assure de son ferme engagement à œuvrer ensemble et de concert, dans le cadre d'une féconde dynamique partenariale, en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations de notre ville capitale, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma franche collaboration et de ma considération distinguée.

MAHOUNGOU MASSILA

Ne Perdez Plus VOTRE REPERTOIRE AVEC WARID PROTECT

Avec Warid Protect, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez *4343*1*1# OK /YES

Coût : 400 fcfa/mois*

* Plus coûts de navigation en cas échéant

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123 Warid Congo SA

WARID
Passer à l'action



A+ LA GRANDE CHAÎNE AFRICAINE

DÈS LE 24 OCTOBRE

SEULEMENT SUR **CANALSAT**

www.canalplus-afrique.com

À PARTIR DE
5 000 FCFA /MOIS*

*Tarif en vigueur au 01/09/2014, hors coûts liés au décodeur, aux matériels de réception et à l'installation. Voir tarifs et conditions auprès de votre distributeur agréé.

CHRONIQUE

La Déclaration de principes sur la tolérance

C'est à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'UNESCO que les États membres de cette organisation ont adopté une déclaration de principe sur la tolérance. Depuis novembre 1995, chaque 16 novembre, la communauté internationale célèbre la Journée internationale de la tolérance avec des activités qui s'adressent à la fois aux établissements d'enseignement et au grand public. Dans le document final du Sommet mondial de 2005, les chefs d'États et de Gouvernements s'engageaient à élargir partout le bien-être humain, la liberté et le progrès, et à encourager la tolérance, le respect, le dialogue et la coopération entre les différentes cultures, civilisations et populations.

«Les préjugés ont-ils la dent dure? Oui, sans doute. Le goût des autres nous heurte souvent et nous n'avons peut-être pas assez le goût pour les autres. Il ne s'agit pas bien sûr de prôner une sorte de bienveillance générale et de consensus mou autour d'un pseudo-humanisme nourri de bonne conscience. La comédie humaine serait trop triste sans les colères des uns contre les autres. Mais ce qui domine aujourd'hui, malgré un discours officiel pétri de «tolérance» et de «liberté», c'est souvent la haine de l'autre même si elle n'ose pas dire son nom et se camoufle derrière les mots d'ordre à la mode.»

Qu'est-ce que la tolérance ?

«Le 16 novembre 1995, date du cinquantième anniversaire de l'Organisation, les États membres de l'UNESCO ont adopté une Déclaration de principes sur la tolérance. Ils y affirment notamment que la tolérance n'est ni complaisance ni indifférence. C'est le respect et l'appréciation de la richesse et de la diversité des cultures de notre monde, de nos modes d'expression et de nos manières d'exprimer notre qualité d'être humains. La tolérance est la reconnaissance des droits universels de la personne humaine et des libertés fondamentales d'autrui. Les peuples se caractérisent naturellement par leur diversité; seule la tolérance peut assurer la survie de communautés mixtes dans chaque région du globe. Il faut encourager l'éducation à la tolérance car elle a pour but d'éradiquer les influences qui poussent à la peur et à l'exclusion de l'autre, et d'aider les jeunes à développer leur capacité d'exercer un jugement autonome. L'indulgence est une disposition à la bonté, à la clémence; une facilité à pardonner. L'indulgence va plus loin que la tolérance, mais il est clair que les deux font un bout de chemin ensemble.

Le terme de tolérance, pris en son sens propre, est inadéquat à la grande idée qu'on prétend lui faire exprimer le respect d'autrui et de sa liberté demande plus et autre chose. Dans l'idée de tolérance, il y a l'idée de délai. On tolère facilement une situation ou une personne que l'on est sûr de pouvoir éviter ou neutraliser, à son gré ou prochainement. On tolère par politesse, par ruse, par calcul ou tout bêtement par lassitude. Mais, au fond, on attend de n'avoir plus à tolérer. Si l'on veut sortir de cette conception et de cette pratique de la tolérance, il faut passer à l'idée de respect. Si, au lieu de tolérer l'autre, c'est-à-dire le différent et même l'opposant, je m'efforce de le comprendre et de le respecter, je fais preuve de force et de confiance. Confiance dans la raison et dans le bien.

☐ Attitude de quelqu'un qui admet chez les autres des manières de penser et de vivre différentes des siennes propres;

☐ Latitude laissée à quelqu'un d'aller dans certains cas contre une loi, un règlement: Une tolérance orthographique;

☐ Attitude de quelqu'un qui fait preuve d'indulgence à l'égard de ceux à qui il a affaire;

☐ Aptitude de quelqu'un à supporter les effets d'un agent extérieur, en particulier agressif ou nuisible: nous n'avons pas le même niveau de tolérance au bruit;

En médecine:

1. Absence de réaction immunitaire à certains antigènes, résultant d'un état de paralysie immunitaire constitutif ou induit par un premier contact avec l'antigène.

2. Propriété que possède l'organisme de supporter des doses d'une substance donnée sans manifester de signes d'intoxication.

☐ En matière de monnaies, la tolérance est un écart maximal admis entre les poids et titres réels et les poids et titres légaux.

☐ Sur le plan de la religion, cela renvoie au respect de la liberté de conscience et à l'ouverture d'esprit à l'égard de ceux qui professent une religion ou des doctrines religieuses différentes.

☐ Sur le plan technique, il s'agit de l'intervalle défini par rapport à une dimension théorique, à l'intérieur duquel doit se trouver la valeur mesurée pour que cette dernière puisse être considérée comme correcte.

Comment contrer l'intolérance ?

1. La lutte contre l'intolérance nécessite des lois

Tout État a la responsabilité de renforcer la législation relative aux droits de l'homme, d'interdire et de punir les crimes motivés par la haine ainsi que la discrimination à l'encontre des minorités, qu'ils soient commis par des représentants de l'État, des organisations privées ou des individus. L'État doit garantir un accès équitable aux tribunaux et aux organismes de défense des droits de l'homme ou de médiation afin que les citoyens ne fassent pas justice eux-mêmes et ne recourent pas à la violence pour régler leurs différends.

2. La lutte contre l'intolérance nécessite l'éducation.

Les lois sont nécessaires mais insuffisantes quand il s'agit de contrecarrer l'intolérance dans les attitudes individuelles. L'intolérance a souvent pour causes l'ignorance et la peur: peur de l'inconnu, de l'Autre, des autres cultures, nations, religions. L'intolérance est aussi intimement liée à un sentiment exagéré de sa propre valeur, d'orgueil, qui peut être personnel, national ou religieux. Ces notions sont enseignées et apprises dès le plus jeune âge. C'est pourquoi l'accent doit être mis sur le fait qu'il faut éduquer plus et mieux. Il faut faire plus d'efforts pour enseigner aux enfants la tolérance et les droits de l'homme, les sensibiliser à des modes de vie différents des leurs. Il faut encourager les enfants à la maison comme à l'école à se montrer ouverts, curieux et réceptifs.

Le Prix UNESCO-Madanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence. Madanjeet Singh: artiste, écrivain et diplomate indien, Ambassadeur de bonne volonté auprès de l'UNESCO. Le Prix existe depuis 1995: Année des Nations unies pour la tolérance et 125^e anniversaire de la naissance de Mahatma Gandhi. Le Prix récompense des activités significatives pour la promotion de la tolérance dans le domaine scientifique, artistique, culturel ou de la communication.

3. La lutte contre l'intolérance nécessite l'accès à l'information.

L'intolérance est extrêmement dangereuse quand elle est exploitée pour servir les ambitions politiques et territoriales d'un individu ou groupe d'individus. Les incitateurs à la haine commencent souvent par identifier le seuil de tolérance de l'opinion avant de développer des arguments fallacieux, de jouer avec les statistiques et de manipuler le public en s'appuyant sur de fausses informations et des préjugés. Le moyen le plus efficace de limiter l'influence de ces propagateurs de haine est de mettre en oeuvre des mesures qui favorisent et encouragent la liberté de la presse et son pluralisme, afin que les lecteurs puissent faire la distinction entre les faits et les opinions.

4. La lutte contre l'intolérance nécessite la prise de conscience individuelle.

L'intolérance d'une société est la somme de l'intolérance de ses membres. Le sectarisme, les stéréotypes, la stigmatisation, les insultes et les plaisanteries racistes sont autant d'exemples de manifestations individuelles d'intolérance auxquelles nombre de personnes sont quotidiennement soumises. L'intolérance engendre l'intolérance. Elle incite ses victimes à chercher vengeance. Afin de combattre l'intolérance, nous devons prendre conscience du lien qui existe entre nos comportements et le cercle vicieux de la méfiance et de la violence dans la société. Chacun de nous devrait commencer par se demander: « Suis-je tolérant(e)? Est-ce que j'ai des idées stéréotypées sur les gens? Est-ce que je rejette ceux qui sont différents de moi? Est-ce que je leur fais porter la responsabilité de mes difficultés? ».

5. La lutte contre l'intolérance nécessite des solutions locales.

Beaucoup d'entre nous savent que les problèmes de demain vont de plus en plus se mondialiser, mais peu réalisent que la solution des problèmes mondiaux est locale voire individuelle. Confrontés à l'escalade de l'intolérance autour de nous, nous ne devons pas attendre des gouvernements ou des institutions qu'ils agissent seuls. Nous sommes tous partie intégrante de la solution. Nous ne devrions pas nous sentir impuissants car nous possédons en fait une capacité énorme de pouvoir. L'action non-violente est un moyen d'exercer ce pouvoir, le pouvoir du peuple. Les outils de l'action non-violente - former un groupe pour s'attaquer à un problème, organiser un réseau local, manifester sa solidarité avec des victimes de l'intolérance, discréditer une propagande haineuse - sont à la disposition de tous ceux qui veulent mettre un terme à l'intolérance, la violence et à la haine.

Férréol Constant Patrick Gassackys

LITTÉRATURE

La deuxième édition du salon du livre de Brazzaville annoncée pour le 5 décembre prochain

L'arbre à livres sera planté du 5 au 7 décembre prochain à la mairie centrale de Brazzaville par le directeur de ce salon, Aimé Eyengué. Les organisateurs de cette activité ont choisi comme invité d'honneur de cette deuxième édition, Marie-Françoise Moulady Ibovi, grand prix des arts et des lettres en 2012.

La deuxième édition du salon du livre de Brazzaville, qui a pour thème général «La culture pour émerger» est consacrée à la promotion de la femme. Ce salon voudrait consacrer le label Brazzaville pour le livre d'autant que la ville a été consacrée par l'Unesco ville créative. Le salon annoncé présentera une programmation riche et variée, mais simplifiée: entre littérature, histoire et sociologie congolaise. Une sociohistoire du livre au Congo qui mettra à profit la profonde connaissance de la culture congolaise en tant que maillon fort du développement. Sans l'écrivain, il n'y a pas de livre; sans l'écrivain, il n'y a pas d'édition et c'est pour cela que cette deuxième édition va essentiellement célébrer l'auteur (dont les femmes auteurs de livre). En ce sens que l'auteur se révèle être l'initiateur des ponts culturels en proposant un projet de société imaginaire ou scientifique via son livre, à la rencontre du lecteur. L'écrivain et le lecteur sont à cet effet les deux extrémités de la chaîne de fabrication du livre: entre eux deux, le livre s'érige en pont culturel. Ainsi, ce salon va s'articuler autour d'échanges possibles, entre l'écrivain et le lecteur, l'écrivain et



l'éditeur, le lecteur et l'éditeur... ponctués par des moments de dédicaces de livres par les auteurs présents au salon. Aussi, des déclamations de textes littéraires et des clins d'œil divers seront faits au livre, au lecteur et à l'auteur pour que le livre compte toujours... au Congo. Hormis la vente des livres par les éditeurs et libraires de la place, une foire du livre nommée la Culture pour tous une brocante du livre, échanges, dons, ou vente de livres au franc symbolique. Les prix Jean Malonga et Jean-Baptiste Tati Loutard y seront lancés. Ouvert à tous, le salon du livre de Brazzaville est le lieu de la Culture pour tous, le lieu de célébration du livre par excellence. Son président d'honneur est le député maire de la ville de Brazzaville, Hugues Ngouélongélé.

Bruno Okokana



SIAT
(Société Industrielle et Agricole du Tabac Tropical)
OFFRE D'EMPLOI

Dénomination du poste: Responsable Commercial

Nombre de postes: 01

Classification/ Catégorie: 10 à 11

Type de contrat: CDI

Direction: Commerciale Marketing

Lieu: Brazzaville

Missions générales:

Responsable de l'ensemble de l'activité de ventes, marketing, communication et publicité, il/elle propose et participe aux axes de développement et de la stratégie commerciale et marketing à court, moyen et long terme. Exécute le plan stratégique mis en place avec le Directeur Commercial et assure le reporting commercial hebdomadaire et mensuel. Encadre, coach et motive les équipes placées sous sa supervision.

Dimension du Poste

- Ventes & Marketing
- Budget promotion & publicité
- Reporting hebdomadaire et mensuel
- Développement commercial
- Recrutement
- Formation/ Coaching
- Basé à Brazzaville

Facteurs Clés de Succès

- Ventes
- Part de Marché
- Couverture territoire
- Contrôle budgétaire
- Développement équipes
- Délais et qualité reporting
- Respect procédures et code de conduite

Qualification/Expérience

Niveau: BAC+3 en Gestion Commerciale et Marketing ou équivalent.

Age: 27 à 35 ans environ.

Expérience: 09 ans d'expérience dans une société commerciale ou FMCG

Nationalité: Congolaise de Brazzaville

Compétences/Connaissances

- Langues: Français, Anglais niveau professionnel
- Informatique: Suite logicielle Microsoft Office, Internet
- Excellent relationnel
- Permis de conduire B

Dossier de candidature:

Composition:

- Lettre de motivation incluant les noms & prénoms et qualité de trois (03) personnes de référence.
- CV daté de moins d'un mois.

Le tout sous pli fermé, à l'attention de Monsieur le Directeur Général de la SIAT.

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 27 novembre 2014 à la SIAT:

BP: 50 Brazzaville- Rép. du Congo

Téléphone: +242 05 770 14 61

Adresse: 2, Rue Pointe Hollandaise Mpila Brazzaville.

E-mails: Candidature.Siat@cg.imptob.com/therese.sibi@cg.imptob.com

Fait à Brazzaville, le 30 octobre 2014

La Direction Commerciale Marketing

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PROMOTION
DES INVESTISSEMENTS ET DE LA PROSPECTIVE

MINISTERE DU BUDGET ET DES
COMPTES PUBLICS



COMMUNIQUE

EMISSION DES OBLIGATIONS DU TRESOR ASSIMILABLES DE LA REPUBLIQUE GABONAISE SUR LE MARCHE DES TITRES PUBLICS A SOUSCRIPTION LIBRE DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC) AU TITRE DE L'ANNEE 2014

L'Etat Gabonais procédera, le 26 novembre 2014, à une émission d'obligations du Trésor assimilables (OTA) pour un montant de 25 milliards de FCFA. Cette opération constitue la seconde et dernière intervention du programme d'émissions d'OTA du Gabon, au titre de l'année 2014, sur le marché des titres publics à souscription libre de la CEMAC organisé par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).

A titre de rappel, le Gouvernement Gabonais a mobilisé, le 24 septembre 2014, un encours de 26,05 milliards de FCFA lors de la première émission de son programme annuel d'OTA. Cette opération couverte à hauteur de 104% a rencontré un succès conforme aux attentes des Autorités Gabonaises. Nous présentons ainsi nos sincères félicitations aux investisseurs qui ont décidé très rapidement de placer leur entière confiance sur les titres émis par la République Gabonaise. De même, nous exhortons les nombreux acteurs ayant différé leurs décisions de placement aux prochaines interventions à saisir l'opportunité de cette dernière émission annuelle d'OTA, prévue pour le 26 novembre 2014.

La période de souscription de cet emprunt est prévue à partir de la date de diffusion du présent communiqué jusqu'au 25 novembre 2014.

Les ressources que l'Etat Gabonais entend lever sont destinées aux crédits de paiement des projets routiers du Schéma Directeur National d'Infrastructures inscrits dans la loi de finances rectificatives de l'année 2014.

Les investisseurs institutionnels, les entreprises et les particuliers désirant acquérir les titres émis par la République Gabonaise sont invités à se rapprocher des établissements bancaires agréés en qualité de Spécialistes en Valeurs du Trésor de l'Etat Gabonais. Il s'agit de :

ETABLISSEMENT	ADRESSE
AFRILAND FIRST BANK	Place de l'Indépendance BP 11834 Yaoundé (Cameroun)
BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU GABON	Avenue du Colonel Parant BP 2241 Libreville (Gabon)
BGFIBANK GABON	Boulevard de l'indépendance BP 2253 Libreville (Gabon)
CREDIT DU CONGO	B.P 2470 Brazzaville (Congo)
ECOBANK CAMEROUN	Boulevard de la Liberté BP 582 Douala (Cameroun)
ECOBANK CENTRAFRIQUE	Place de la République BP 910 Bangui (Centrafrique)
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE AU CAMEROUN	Avenue Mgr Vogt BP 700 Yaoundé (Cameroun)
STANDARD CHARTERED BANK CAMEROON	1143 Boulevard de la Liberté BP 1784 Douala (Cameroun)
UNION BANK OF CAMEROON LIMITED	Immeuble Kassap BP 15569 Douala (Cameroun)
UBA CAMEROON	Boulevard de la Liberté BP 2088 Douala (Cameroun)
UNION GABONAISE DE BANQUE	Avenue du Colonel Parant BP 315 Libreville (Gabon)

Fait à Libreville, le **20 OCT. 2014**

Le Ministre de l'Economie, de la Promotion
des Investissements et de la Prospective



Régis **MOUNGOU** TATANGANI

Le Ministre du Budget et des Comptes Publics



Christian **MAGNAGNA**

CINÉMA

Yana Loemba Delho une réalisatrice à plusieurs casquettes !

Yana Loemba Delho est une jeune femme dans la trentaine. Après avoir fait des études de cinéma et d'audiovisuelle en France et en Inde, elle est rentrée au Congo où elle réalise à Pointe-Noire une émission intitulée «Talents Cachés» diffusée depuis trois mois. Une manière pour elle de rechercher et mettre en lumière les jeunes talents congolais oeuvrant dans les domaines de la culture et des arts. Retour sur un parcours.

Après l'obtention de son baccalauréat, Yana Loemba Delho veut faire une formation de pilote mais ses notes de mathématique la privent de cette formation. Elle opte alors pour l'école de cinéma à Nice où elle habitait. « Je me suis intéressée aux métiers du cinéma en réalisant qu'après les avions j'aimais les films, mais comme je ne voulais pas rester à Nice je suis



monté à Paris dans une école de Cinéma pour devenir réalisatrice de film ».

C'est ainsi qu'elle réalise trois courts métrage portant sur l'excision, l'endométriose et sur le phénomène des sans papiers à Paris. Le déclic est arrivé en 2011, lorsqu'elle réalise un documentaire sur la femme congolaise entrepreneur dans le cadre de l'association «Bakento» pour un événement à Paris. « Après, j'ai installé ma société de production audiovisuelle qui

s'appelle Ldyn Productions, le siège est à Brazzaville et il y avait un studio d'enregistrement mais, il est fermé depuis que mon ingénieur de son, ressortissant de RDC est parti. Sinon le plus gros de mes activités audiovisuelles est à Pointe-Noire », a-telle déclaré. «Talents Cachés» lancé il y a trois mois à Pointe-Noire remporte un succès. Avec quinze émissions déjà réalisées et six diffusées sur la Rme Tv l'une des chaînes privées de la

ville océane ; elle se veut être un espace d'expressions de jeune talents: « je suis un peu déçue du fait que je ne peux pas leur proposer mieux pour les propulser. Car, en général le but de cette émission est bien de les propulser. Mais en même temps que productrice d'émission, je suis confrontée à une réalité sur la culture qui me dépasse. Les artistes sont vus plus comme des saltimbanques donc, moi-même je finance à cent pour cent l'émission. Donc pour le moment, je ne peux leur offrir qu'une visibilité supplémentaire sans garantir des retombées positives pour eux ».

La jeune promotrice culturelle a d'autres projets dans sa gibecière. Il s'agit de la sortie prochaine de son film documentaire. « Ce documentaire est basé sur une histoire de ma famille paternelle qui est de l'Ethnie «Vili.» Elle est née et grandie en RDC et le choc des cultures arrive quand mon père à l'époque enfant découvre que son pays c'était le Congo-Brazzaville avec les expulsions des Congolais et

des Maliens en 1964 ».

Par ailleurs, en 2015 Yana Loemba Delho prévoit de réaliser son premier long métrage encore en attente de financement. Une série animée qui existe déjà en charte graphique, dépourvue d'un canal de diffusion. « Ce genre de projet a besoin d'un diffuseur », a-t-elle déploré.

Comme beaucoup de Congolais qui reviennent d'ailleurs, Yana Loemba Delho souhaite voir naître des structures congolaises adéquates dans le secteur de la cinématographie: « J'aurais souhaité que les artistes comme nous existent autrement qu'avec des bienfaiteurs. Je rêve qu'un jour je puisse faire des films et demander un financement au Centre national de la cinématographie Congolais », « Je suis agréablement surprise de trouver beaucoup de cinéaste, après malheureusement il y a beaucoup d'autodidacte qui ne sont pas au courant des règles et cadres du cinéma en tant que tel. Cependant j'y crois dur comme fer, y a du potentiel », a-t-elle conclut.

Hermione Désirée Ngoma

AVIS DE VENTE N° CBRA/OPS/VE-P/001/14

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance propose à la vente, au plus offrant les équipements listés ci-après :

- Lot 01 : Une (1) Voiture Toyota Land Cruiser GX Station Wagon STD Model HZJ 105L-GCMRS diesel en état de marche.
- Année : 2009
- Kilométrage : 126,515 ;
- Lot 02 : Un (1) Groupe Electrogène en panne de 5 KVA de marque KIPOR;
- Lot 03 : Un (1) Serveur Compaq ProLiant ML370 Génération 2 (Tower model) en bon état ;
- Lot 04 : Dix (18) Pèses personnes ;

Conditions générales de vente :

1. Tous les lots seront cédés chacun en lot unique et indivisible ;
2. Les équipements seront vendus en l'état actuel et ils sont visibles devant les locaux du Bureau de l'UNICEF sis D-34 rue Lucien Fourneau derrière le CCF.
3. Les visites peuvent se faire sur site sans rendez-vous du Mardi 04 novembre 2014 au vendredi 07 novembre 2014 de 15h00 à 17h30 (voir Patrick et Parfait)
4. L'acheteur prendra en charge la manutention et le transport de tous les équipements cédés par l'UNICEF ;
5. L'offre doit être déposée, sous pli fermé, dans les urnes se trouvant au niveau de la réception du Bureau de l'UNICEF sis D-34 rue Lucien Fourneau derrière le CCF avec la mention « Offre pour le lot numéro _____, A l'attention de l'Administrateur des Opérations ». L'offre devra aussi comporter les contacts téléphones/fax/email de l'acquéreur potentiel ;
6. La date limite de dépôt des offres est fixée au Lundi 10 novembre 2014 à 15 heures précises ;
7. L'ouverture des plis se fera le Mardi 11 novembre 2014 et le nom des adjudicataires sera publié à l'UNICEF dès le Mercredi 12 novembre 2014 ;
8. Si au bout de 72 heures le premier gagnant ne se manifeste pas, le suivant immédiat sera contacté et il en sera ainsi jusqu'à la cession définitive des équipements ;
9. L'UNICEF se réserve le droit d'annuler la vente en cas d'offres jugées trop basses ;

ANABI TRANSIT



Fret aérien, Maritime

E-mail : anabitransit@gmail.com

Tél : +242 06 672 13 72/04 436 60 79

Objet :

La Société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo et dans tous pays :

Transit :

Et, généralement, toutes opérations financières. Commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, sous quelque forme que se soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à objets similaires connexes ou complémentaires.

Dénomination :

La Société prend la dénomination sociale de **ANABI TRANSIT, Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle.**

Les actes, lettres, factures, annonces publicitaires ou autres documents émanant de la Société et destinés à des tiers, indiqueront la dénomination sociale, précédée ou suivie immédiatement des écrits « Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle » ou « SARLU »,

EXPLOITATION ILLICITE DES MINERAIS

Global Witness charge les Fardc

Certains membres de l'armée exploitent les ressources minérales, taxent les creuseurs et les négociants et facilitent la contrebande de minéraux, révèle cette ONG dans son dernier communiqué.

Alors qu'il s'annonce à Kinshasa une intense activité dans le domaine minier avec notamment la tenue du 3 au 5 novembre d'un Forum sur « les chaînes d'approvisionnement responsables en minerais » organisé par l'ONU, les gouvernements de la région des Grands Lacs et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), des langues se délient déjà pour dénoncer la recrudescence de l'exploitation illégale des minerais dans l'est de la RDC. En attendant que les ministres des Mines de la région ne se penchent sur la question d'ici là, l'ONG Global Witness vient de jeter un pavé dans son dernier communiqué en stigmatisant le comportement des unités des Fardc empêtrées dans l'exploitation illicite des minerais au mépris de la législation en vigueur. En effet, le Code minier de

2002 en cours de révision au Parlement interdit formellement aux militaires de « posséder de mines et/ou de se livrer au commerce ou au transport de minerais ».

Faisant fi de cette disposition, plusieurs officiers de l'armée se livrent à cœur joie à ce trafic illicite sans être inquiétés et s'en tirent avec des milliers de dollars par semaine et par mine en les taxant indûment, souligne le communiqué de Global Witness. De nombreux groupes armés locaux et étrangers se sont rendus maîtres des sites miniers (cassitérite, or, argent, nickel, uranium, zinc...) qu'ils exploitent à leur guise. « Certains membres des Fardc exploitent les ressources minérales, taxent les creuseurs et les négociants, et facilitent la contrebande de minéraux, parfois dans des véhicules officiels de l'armée », peut-on lire dans ce document.

Une situation révélatrice de la prime à l'impunité dont jouissent les soldats contrebandiers même s'ils sont pris en flagrant délit de fraude. Ceci fâche une disposition du Code minier qui prône pourtant la sanction à l'encontre des



Des éléments des Fardc

militaires fautifs astreints au paiement d'une amende pouvant aller jusqu'à 20.000 dollars, à défaut de purger un emprisonnement de deux mois. « Le gouvernement congolais doit montrer qu'il désire sérieusement démilitariser le secteur minier. Les efforts pour créer des chaînes d'approvisionnement exemptes de tout lien avec un conflit pourront être réalisés une fois, et une fois seulement. Les membres de l'armée pris en fraude seront sanction-

nés de façon appropriée », recommande l'ONG.

Entretiens, elle émet quelques appréhensions sur les chances d'aboutir de deux assises attendues à Kinshasa étant entendu que « tous les efforts visant à rompre les liens entre les mines et le conflit dans l'Est de la RDC sont contrariés par la participation illégale de membres de l'armée congolaise au commerce minier ». Le respect par les intervenants du secteur minier du cadre in-

ternational de l'OCDE pour l'approvisionnement de minerais garantis sans lien avec un conflit est loin d'être une réalité en RDC, pays membre de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE). À ce titre, pense-t-on, elle doit impérativement lutter pour une meilleure traçabilité de ses minerais dont la production et l'exploitation échappent souvent au contrôle des autorités compétentes et au Trésor.

Alain Diasso

NORD-KIVU

Guerre déclarée contre les rebelles ougandais de l'ADF

Joseph Kabila a indiqué vendredi à la population de Beni que le gouvernement allait mettre tout en œuvre pour bouter dehors les rebelles ougandais de l'ADF accusés d'avoir massacré en octobre une centaine de personnes dans cette partie du pays.

La situation est loin de se stabiliser dans le territoire de Beni où l'on ne cesse de compter des morts. La dernière tragédie remonte au 31 octobre avec les massacres à la machette perpétrés dans la localité de Kampi ya Chui, à 70 km au nord est de Beni. L'opinion générale tend à attribuer ces nouvelles tueries à la rébellion ougandaise de l'Alliance des forces démocratiques alliées (ADF) au regard des méfaits accumulés ces derniers temps par cette horde barbare. Déjà la veille, soit le mercredi 29 octobre, neuf corps inertes ont été retrouvés dans une autre localité, à 15 Km de Beni, révèlent les sources locales. Ces attaques terroristes ont été curieusement perpétrées pendant le séjour de Joseph Kabila dans cette partie du pays. Était-ce une manière de l'interpeller sur la réelle menace qu'ils (les rebelles ougandais de l'ADF) représentent dans le territoire de Beni dont ils ont visiblement du mal à quitter ? Peut-être.

Prenant la mesure du danger, Joseph Kabila n'est pas allé dans la dentelle pour crier haut et fort le ras-le-bol du gouvernement qui voudrait en finir une fois pour toute avec les ADF. Cette fois-ci, c'est une guerre ouverte



Joseph Kabila à Beni

que déclare le chef de l'État face à ces forces négatives qui ont longtemps empesté la vie à Beni et ses environs. Il ne s'agit pas de négocier avec ceux qu'il qualifie de « terroristes », mais bien de les buter hors du territoire national. « La position du gouvernement est inchangée: les ADF doivent comprendre que nous allons les vaincre », a martelé Joseph Kabila en swahili le vendredi 31 octobre devant une centaine des personnes rassemblées dans la ville de Beni. Un message fort qui attestait la volonté du président de la République de mettre définitivement fin au cycle de violence qui a cours au Nord-Kivu. Sans aller trop dans les détails, il a annoncé un éventuel changement dans le commandement de l'opération « Sukola » censée être relancée avec, à la clé, le désarmement et la neutralisation des ADF. « Je sais qu'ils m'écoutent partout là où ils sont. Qu'ils se préparent car nous sommes déterminés à en finir avec eux », a lâ-

ché un Joseph Kabila visiblement sûr de lui. Et d'ajouter : « Nous ne devons pas avoir peur, nous devons rester soudés pour bouter hors du territoire congolais les ADF ». Une option qui rejoint les préoccupations lui transmises déjà la veille par la société civile locale qui tient mordicus à la relance de l'offensive militaire contre les ADF ainsi qu'au ratissage systématique par les Fardc de la zone autour de Beni jusqu'à Eringeti pour chasser tous les groupes armés qui s'y cachent.

En moins de quinze jours, les rebelles de l'ADF sont accusés d'avoir massacré au cours du mois d'octobre environ quatre-vingts civils dans le territoire de Beni en dépit de la présence des Fardc et de la Monusco chargée de la protection des civils conformément à son mandat renouvelé. D'où le souhait émis par Joseph Kabila de voir la Monusco renforcer sa présence dans cette zone pour faire face aux problèmes d'insécurité qui s'y posent.

A.D.

COOPÉRATION

Cent femmes entrepreneurs à l'école du Droit Ohada

Il s'agit d'une formation d'envergure organisée du 29 septembre au 2 octobre 2014 à Kinshasa, avec l'appui de la France et le concours des formateurs de l'Association pour l'efficacité du droit et de la justice (AEDJ). Une conférence de presse se tiendra d'ailleurs ce 3 novembre 2014 à l'Institut français de Kinshasa pour réaffirmer l'engagement de la France aux côtés de la RDC dans la mise en œuvre du Droit Ohada.

Pour cette première formation du genre à Kinshasa, les formateurs sont venus de la RDC mais également de Dakar (Sénégal), d'Abidjan (Côte d'Ivoire), d'Aix-Marseille (France) et de Douala (Cameroun). L'Ambassade de France en RDC a parlé d'une initiative visant à promouvoir la femme dans le monde économique où elle joue déjà un rôle majeur sans arriver à accéder facilement au marché de travail. Aussi l'adhésion du pays à l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en RDC (Ohada) permet-elle de faciliter davantage le développement et l'autonomisation des femmes. Mais le grand défi est d'arriver à une large diffusion du Droit Ohada et son appropriation par les acteurs économiques pour mieux lutter contre la corruption et consolider l'État de droit. Comme bilan établi de cet enseignement, l'on a confirmé le franc succès récolté auprès des participantes. En effet, elles ont pu se doter des outils juridiques indispensables pour surmonter les difficultés inhérentes à l'évolution de leurs entreprises. Les grands points développés par les formateurs ont touché, entre autres, la création d'entreprise, la négociation, la rédaction et sécurisation des contrats commerciaux et l'accès aux financements. Il s'agit d'une formation à laquelle ont pris une part active les organismes institutionnels, notamment les régies financières et les tribunaux de commerce. Cela vise à renforcer la confiance entre les opérateurs économiques et l'administration. Pour les prochaines semaines, l'idéal serait-il de continuer à mettre l'accent sur l'appropriation des normes Ohada en multipliant et en étendant les formations sur l'étendue du territoire national.

Laurent Essolomwa

SOUTIEN AUX ALBINOS

Mwimba Texas met le cap sur Kananga

Le président de la Fondation qui porte son nom prévoit, le 6 novembre, une descente dans le chef-lieu du Kasai-Occidental afin d'y mener des actions habituelles de son association, au bénéfice des albinos et des autres démunis.

Le catcheur albinos Alphonse Makiese Mwimba Texas, président de la Fondation Mwimba Texas (FMT), a annoncé la concrétisation de son souhait, de faire un voyage à Kananga, chef-lieu du Kasai-Occidental, afin de mener des actions habituelles que sa structure réalise à Kinshasa et dans d'autres parties du pays. L'ONG a, dans cette action, bénéficié du soutien du député national Clément Kanku. Dans les prévisions, une délégation de cette ONG composée de trois personnes dont le président Mwimba Texas, le chef du département sécurité, Tayson Tshimbaka et celui du département musique, Fiston Tundu Oso, va effectuer ce déplacement pour Kananga. Ce voyage permettra à la FMT et à son président, de mener des actions de sensibilisation des albinos et de la population à l'intégration des albinos dans la société afin de lutter contre la stigmatisation et le rejet dont ils sont victimes.

Ce souhait de Mwimba Texas et de

son organisation a été motivé par le fait que les deux Kasai sont les provinces du pays où l'on trouve le plus d'albinos. Cela est également soutenu par la vocation nationale de cette fondation, qui devra mener ses actions sur toute l'étendue du pays. Etant donné que la FMT a déjà fait ses preuves à Kinshasa, où elle mène depuis sa création, il y a près de quinze ans, des actions en faveur des albinos et d'autres nécessiteux, et sa présence marquée à Kikwit, dans le Bandundu, et, dernièrement, à Kisangani, en Province Orientale, le souci de Mwimba Texas et de la FMT était de mettre le cap sur Kananga.

Dans son programme, en plus de la distribution des produits pharmaceutiques et autres pour le soin corporel des albinos, le président Texas et la FMT comptent y organiser un combat de catch en vue d'égayer la population et de démontrer qu'un albinos n'est pas différent du non albinos. Le catcheur et président de la FMT, Mwimba Texas, profitera de cette activité pour sensibiliser les albinos et toute la population sur l'intégration des albinos et contre la stigmatisation de ces derniers. Cette activité sera retransmise en direct à la Radiotélévision de l'Espérance, propriété du député Clément Kanku, qui est supervisée



Mwimba Texas et le député Clément Kanku

par Michel Tshiyoyo.

Un recensement continu des albinos

Selon le travail fait sur terrain, des albinos continuent à s'ajouter à la liste établie par l'antenne locale de cette ONG. C'est cet intérêt porté à cette action qui rassure la FMT et son président, sur l'atteinte des objectifs en faveur de cette catégorie de la population, les albinos, et les autres nécessiteux.

Mais cela constitue également une inquiétude, étant donné la modicité de moyens dont dispose cette ONG pour mener ses actions, la FMT n'ayant pas de sources de revenus sûres, étant

donné que ses différentes réalisations ne sont soutenues que par les revenus des combats de catch classique auxquels participe son président, Mwimba Texas.

C'est dans cette optique que Texas Mwimba Makiese lance un appel aux âmes sensibles à la cause des albinos afin de se joindre au député Clément Kanku, au Dr Mavinga du département Pédiatrie des Cliniques universitaires de Kinshasa, au député Alain Makana, qui est un ami de longue date du président de la FMT, ainsi qu'aux employés de la BCDC qui ont atteint cette fondation par l'entremise de Vagheni Pay-Pay. Le souhait, pour le président de la FMT, est

également de bénéficier de l'implication du Gouverneur de province, Alex Kande, et de la Maire de Kananga, Dr Antoinette, afin que ce voyage prévu du 6 au 10 novembre à Kananga soit inscrit en lettres d'or dans les annales de cette ville et de toute la province du Kasai-Occidental. La préparation de ce voyage de la délégation de la FMT sur le plan local est assurée par la cellule composée de Micheline Misenga et Eva Kamba. Ces derniers, qui constituent la direction de l'antenne locale de cette ONG, seront du reste, officiellement installés au cours de cette occasion.

Lucien Dianzenza

MICRO-ENTREPRENEURIAT

Les délégués de six pays se sont concertés à Kinshasa

Organisé du 27 au 30 octobre, le séminaire annuel du Réseau Entreprises et Développement (RED) regroupant l'Institut européen de coopération et de développement (IECD) et cinq associations issues du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la RDC, de Madagascar et du Congo-Brazzaville, s'est clôturé le jeudi dans la soirée par des recommandations fermes allant de la recherche d'un siège pour la plate-forme à l'extension du programme, voire l'introduction des nouvelles modules payantes au regard des résultats positifs recueillis auprès des bénéficiaires.

Cette rencontre annuelle organisée dans un des pays membres poursuit les mêmes objectifs précis. Sans être exhaustif, il s'agit de faire le point complet sur le Programme d'appui aux très petites entreprises (TPE). Au-delà, les membres de ce Réseau initié en 2011 en profitent pour un partage d'expérience, tant il existe des similitudes entre les pays du continent africain. Le programme vise à renforcer les petits entrepreneurs grâce à une méthodologie centrée sur la formation et l'accompagnement dans la durée des entrepreneurs. Pour faire face au coût de la mise en œuvre du programme, le Réseau peut compter sur l'intervention des bailleurs de

fonds dont principalement l'Agence française de développement.

L'IECD, initiateur du Réseau, est une ONG française dont les délégués sont venus tout droit de Paris pour participer à ce séminaire qui a pour vocation justement de mettre en œuvre le programme. La présidence du séminaire était d'ailleurs assurée par Thomas Behaghel, directeur du programme TPE à l'IECD. Il n'a pas manqué de rappeler les grandes étapes d'évolution du Réseau. Tour à tour, le Cameroun a mis en œuvre le programme dès 1998 pour répondre aux besoins des opérateurs de la construction. Et puis, en 2007, c'était au tour de la Côte d'Ivoire. Il y a eu ensuite le Liban en 2008, la Syrie en 2009, la RDC en 2010, les Terres palestiniennes en 2011, le Vietnam et le Madagascar en 2013, et le Congo-Brazzaville en 2014. La Syrie n'a jamais lancé ce programme. Sur le plan du chemin parcouru, il a rappelé l'adhésion massive de pays ces sept dernières années. Ces nouveaux membres ont mis en œuvre le programme. En moyenne, l'on compte chaque année plus de 18 centres et plus de 2000 bénéficiaires. Au fil des années, le Réseau a grandi en importance et bénéficie actuellement d'une reconnaissance croissante. Elle a bâti des partenariats solides avec l'AFD et des institutions de micro-finances.

Les formations et offres de services du programme mettent l'accent sur l'accompagnement individuel et durable des petits entrepreneurs. Ces derniers ne contribuent qu'à hauteur de 10 % au coût réel de chaque formation pour renforcer leur engagement. Outre la formation de base en gestion, les centres assurent une formation pour Porteurs de projets et une autre pour Club des entrepreneurs avec des matières plus spécialisées. Entretemps, les résultats concrets sont enregistrés sur le terrain, notamment en termes d'augmentation de l'épargne, d'accès au crédit, de création d'emplois et de retour vers le formel par le paiement effectif des impôts. Le premier pays à appliquer le programme, en l'occurrence le Cameroun, compte plus de cinq centres et 4000 bénéficiaires.

La Côte d'Ivoire dispose de quatre centres et plus de 2000 bénéficiaires dont 44% de femmes. Quant à la RDC représentée aux travaux par RDC Entreprise Développement (RDCE) qui travaille dans les communes de Masina et de Matonge, son directeur des Opérations Junior Kalonji parle déjà d'un millier de bénéficiaires et des perspectives intéressantes avec l'ouverture prochaine d'un centre dans le Bas-Congo pour répondre à la demande locale.

Laurent Essolomwa

DÉVELOPPEMENT

Le GCP entend renforcer le dialogue stratégique avec le gouvernement congolais

Cette volonté des bailleurs a été réaffirmée lors des travaux tenus récemment à Kinshasa.

À l'issue de sa retraite annuelle tenue le 29 octobre au siège de la Délégation de l'Union européenne, à Kinshasa, le Groupe de coordination des partenaires (GCP) a réaffirmé sa volonté d'appuyer les efforts de réforme du gouvernement congolais sur la base du Document stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSCR2). Le GCP a, par ailleurs, marqué sa disponibilité à participer à l'élaboration du futur document de stratégie pour la période 2017 – 2021 qui devra intégrer les engagements pris au titre de l'Accord-cadre d'Addis Abeba. Ces partenaires de la RDC attendent que cette stratégie puisse être déclinée en programmes concrets, dotés de budgets précis, réalisés selon un calendrier agréé et confiés à des opérateurs bien identifiés. L'objectif de cette retraite était double. Il s'est agi de renforcer le dialogue avec le gouvernement de la RDC afin d'aboutir à des engagements mutuels en matière de coopération; et d'identifier les moyens d'améliorer la cohérence interne au sein de la communauté des partenaires au développement.

Le GCP a souhaité rappeler son souci de contribuer aux efforts de stabilisation de la RDC; l'importance du dialogue politique comme outil crucial de l'aide au développement; le souci que la coordination soit pilotée par le gouvernement qui devra aider à mettre en place les mécanismes appropriés; ainsi que l'importance de renforcer la cohésion interne entre les cadres de coordination existants, en commençant par les structures mises en place par les partenaires ainsi que celles du gouvernement.

Le ministre du Plan et du Suivi de la mise en œuvre de la Révolution de la modernité, Célestin Vunabandi Kanyamihigo, le Coordinateur du Mécanisme national de suivi de l'Accord Cadre d'Addis Abeba, François Mwamba et le représentant du chef de l'État au sein du Mécanisme régional de suivi de l'Accord Cadre d'Addis Abeba, le général Denis Kalume, ont participé à la clôture de ces assises.

L.D.

CONCOURS ACTION4CLIMATE

10 jeunes réalisateurs primés

Leurs films exceptionnels et uniques ont été qualifiés de source d'inspiration sur les mesures à prendre pour combattre le changement climatique.

Les dix jeunes cinéastes, provenant de dix pays, ont remporté le concours vidéo Action4Climate. « Ces jeunes cinéastes talentueux s'adressent à leur public avec une remarquable puissance émotionnelle sur les dangers du changement climatique. Ils ont fait un travail sérieux, important, qui montre qu'eux-mêmes et leurs pairs vont vivre dans un monde comme on ne le connaît pas aujourd'hui, et que nous devons agir maintenant pour protéger notre planète pour les générations futures » a fait savoir Jim Yong Kim, président du Groupe de la Banque mondiale.

Le concours a été lancé début 2014 par Connect4Climate, le programme global de communication pour le changement climatique de la Banque mondiale. Des centaines de candidatures ont été enregistrées. « Nous avons été surpris par l'originalité des histoires et la préoccupation véritable sur les effets du changement climatique démontrée par ces jeunes cinéastes. Ils ont décrit les effets du changement climatique avec de nombreuses perspectives différentes. La sélection des ga-



Les films mettent en exergue les mesures à prendre pour combattre le changement climatique

gnants a été une tâche presque impossible », a expliqué le président du jury Bernardo Bertolucci, multiple vainqueur d'Oscars et Golden Globe.

Conscientiser la société d'aujourd'hui

Dans la catégorie 18 à 35 ans, le premier prix de 15.000 dollars est allé au cinéaste portugais Gonçalo Tocha avec son film « The Trail of a Tale ». L'œuvre se déroule autour d'une lettre écrite dans le futur à la société d'aujourd'hui. Le bulgare Dobrin Kashavelov a décroché la deuxième place

avec « Global Warning », un film sur les effets catastrophiques du typhon Haiyan aux Philippines l'année dernière. La troisième place a été attribuée au cinéaste américain Nathan Dappen pour « Snows of the Nile », un documentaire qui suit le parcours de Nathan qui déniche des preuves indiscutables de la disparition rapide des glaciers de l'Ouganda, les « montagnes de la lune ». Un prix spécial du jury a été décerné au film « Balud » réalisé par Panx Solajes des Philippines, pour sa réflexion personnelle et créative sur les inondations dévastatrices

provoquées par le changement climatique. Connect4Climate a également accordé deux prix à des histoires locales qui ont également un impact profond à l'échelle globale. Les prix spéciaux de Connect4Climate ont été remportés par « Tinau » de Victoria Burns, réalisatrice du Royaume-Uni et de Kiribati, qui a exploré les graves préoccupations des petits États insulaires comme Kiribati, et à « The Change », un portrait des effets du changement climatique sur les jeunes d'une communauté côtière vietnamienne, réalisé par les cinéastes

Ha Uyen, Huong Tra, Quang Dung et Quang Phuc.

Le jury était composé par les réalisateurs Atom Egoyan, Marc Forster, Mika Kaurismaki, Fernando Meirelles, Mira Nair, Bob Rafelson, Walter Salles, Pablo Trapero et Wim Wenders, avec les producteurs cinématographiques Rose Kuo et Cynthia Lopez, ainsi que l'actuel vice-président et Envoyé spécial de la Banque mondiale pour le changement climatique, Rachel Kyte. Ayant estimé que le niveau de concurrence étant d'un tel niveau d'excellence.

Patrick Kianimi

CAN 2015

Les 23 joueurs du Cameroun contre la RDC

En prévision du match contre la RDC le 15 novembre à Yaoundé, le sélectionneur du Cameroun, Volker Finke a dévoilé la liste des vingt-trois joueurs retenus.

nations (CAN) 2015. Et le 31 octobre 2014, le sélectionneur allemand du Cameroun, Volker Finke, a rendu publique la liste des vingt-trois joueurs retenus pour cette rencontre dans la ca-

Teikeu, défenseur qui joue en Ukraine.

Les joueurs sélectionnés sont les gardiens Ondoua Joseph Fabrice (FC Barcelone/Espagne), Ndy Assembe (FC Nancy/France) et

York Red Bulls), Nlate Ekongolo Brice (Marseille/France), Teikeu Adolphe (FC Chornomrets Odessa/Ukraine), Moussa Bana (Cotonsports de Garoua), Bedimo Henri (Lyon/France)

(Etoile Sportive du Sahel/Tunisie), Mandjeck Georges (Kayseri Erciyesspor/Turquie), Ekeng Ekeng Patrick (FC Cordoba/Espagne), Choupo-Moting Eric (Schalke 04/Allemagne), Moukandjo Benjamin (Stade Reims/France), Aboubakar Vincent FC (Porto/Portugal), Kweuke Léonard (CaykurRizespor/Turquie), N'jie Clinton (Lyon/France) et Etoundi Franck (FC Zurich/Suisse). Le Cameroun est premier du groupe D des éliminatoires avec 10 points.

Du côté de la RDC, l'on attend la liste du sélectionneur Florent Ibenge qui est également entraîneur principal de l'AS V.Club de Kinshasa, finaliste de la Ligue des champions d'Afrique. Plusieurs joueurs binationaux surtout toquent à la porte des Léopards depuis peu et certains ont débuté les éliminatoires avec les Léopards comme Mabwati, Bokila, Kebano, etc. L'on attend voir la nouvelle liste de la RDC qui occupe actuellement la deuxième place du groupe D des éliminatoires, avec le même nombre de points que la Côte d'Ivoire (6 points).

Martin Enyimo



Les Lions indomptables du Cameroun accueillent, le 15 novembre au stade Omnisports Ahmadou Ahidjo de Yaoundé, les Léopards de la RDC, en cinquième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des

capitale camerounaise. Deux nouveaux joueurs font leur entrée dans le groupe du technicien allemand, apprend-on des médias du Cameroun. Il s'agit de Patrick Ekeng Ekeng, milieu offensif de Cordoba (Espagne) et Adolphe

Abogo Pierre Sylvain (Tonnerre de Yaoundé) ; les défenseurs Djeugou Cédric (Coton Sport de Garoua), Guihota Jérôme (FC Valenciennes/France), Nkoulou Nicolas (Marseille/France), OyongoBitolo Ambroise (New

et Mbia Stéphane (FC Sevilla/Espagne) ; les milieux et Attaquants retenus sont Enow Eyong (Standard Liège/Belgique), Loe Raoul Cédric (CA Osasuna/Espagne), Salli Edgar (Monaco/France), Kom Franck

LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE

Une baisse des prix des produits agricoles est envisagée

Le directeur départemental, Gaspard Massoukou, l'a dit lors d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville aussitôt après une séance de travail qu'il a eue avec Mankou Kaya, président du Réseau des éleveurs et des agriculteurs du Congo (REAC).

Les dépêches de Brazzaville : Votre tandem avec le REAC a permis de lutter contre la hausse des prix des produits agricoles locaux et de mieux structurer les marchés d'écoulement de ces produits. À quand remonte ce partenariat ?

Gaspard Massoukou : Il y a de cela deux années que nous avons entrepris des séries de causeries-débats dans les milieux des agriculteurs, éleveurs et maraîchers de Pointe-Noire. À l'époque j'ai conseillé à ces derniers de se structurer et de s'organiser pour produire un document en vue de la création des marchés destinés à la vente de leurs produits. Aujourd'hui c'est chose faite.

LDB : Les responsables du REAC disent que l'absence d'un marché approprié en vue d'écouler normalement leurs produits fait que les éleveurs et les agriculteurs de Pointe-Noire ne vivent pas par rapport à leurs efforts fournis. Votre commentaire ?

G.M : Oui, le manque d'un espace conséquent susceptible de permettre à ces derniers d'exposer et vendre leurs produits occasionne

la présence de nombreux intermédiaires qui existent entre les agriculteurs et des acheteurs ou consommateurs. Ainsi un plaidoyer destiné aux différentes autorités compétentes a été présenté à notre direction. Il s'agit des propositions qui consistent à les aider à recréer les conditions permises liées à la commercialisation et au conditionnement de leurs produits. De ce fait, le réseau a sélectionné à Pointe-Noire, les marchés Agricongo, Comapon et Kounda situés respectivement dans les sixième, troisième et cinquième arrondissements.

LDB : En votre qualité de représentant de l'État à Pointe-Noire pour la lutte contre la vie chère, quel message adressez-vous aux consommateurs ?

G.M : Au cours d'un conseil des ministres spécial tenu en juin 2008, le gouvernement de la République avait traité de cette épineuse question et quelques mesures immédiates, à court, moyen et long terme avaient été prises sur le rabais ou l'annulation des taux des frais de certains produits de base comme le fougou, la banane et autres, suivies de la gratification de certaines formalités administratives pour



Gaspard Massoukou à gauche recevant les documents des mains du président REAC

d'autres. C'est à nous de veiller quotidiennement sur ces dispositions.

LDB : Que dites-vous au chef du centre Agricongo à Pointe-Noire qui insiste souvent sur l'utilisation de la balance et la communication pour encadrer les consommateurs ?

G.M : C'est l'avis d'un technicien, l'usage de la balance à travers différents marchés du pays a été depuis longtemps instruite par la ministre du Commerce et des approvisionnements qui en a même distribué gratuitement dans les marchés. Pour la communication, la direction départementale s'efforcera à intégrer tant soit peu les propositions, les doléances et les suggestions des agriculteurs sur les différents espaces médiatiques.

LDB : Votre mot de fin ?

GM : C'est veiller sur la lutte contre la vie chère à Pointe-

Noire conformément aux orientations du gouvernement de la République. Il y a le suivi du dossier d'études du REAC adressé aux autorités compétentes visant la réouverture ou la création des marchés spéciaux de vente des produits agricoles et maraîchers par l'intermédiaire de la direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales. De ce fait il est important de retenir que le gouvernement de la République ne ménage aucun effort pour apporter tant soit peu des solutions susceptibles de faciliter la vie aux populations en initiant quelques mesures à savoir l'annulation ou le rabais des taux de frais sur certains produits, la gratification de certaines formalités administratives pour l'amélioration du panier de la ménagère.

Propos recueillis par Faustin Akono

MVOUTI / KOULOU

Des partenaires attendus à Les Saras

Depuis 2010, l'association AFICIDA mène des projets de haute technologie dans le domaine des énergies renouvelables dans le département du Kouilou. Ceci, en partenariat avec les autorités de la Sous-préfecture et la communauté urbaine de M'Vouti. Ces projets qui visent à réhabiliter les infrastructures scolaires et sanitaires sont parrainés au niveau national par le ministre délégué, chargé de la Marine marchande qui est en même temps député de M'Vouti 2. À Pointe-Noire, la société Congo Terminal a été sollicitée.

C'est dans ce cadre qu'une mission d'évaluation et de validation en provenance de la France arrive cette semaine à Les Saras, un village qui compte environ 11.000 habitants. Elle sera conduite par le directeur de la Fondation EDF HELP. Attendues sur place par les membres du comité local de suivi des projets de l'association AFICADA, les autorités locales du village ainsi que par les élus de M'Vouti 1. Plusieurs projets seront passés en revue au nombre desquels le Centre de santé intégré, l'école primaire et le collège.

Cette mission d'évaluation intervient après le passage, en juillet dernier, d'une délégation des médecins et infirmières venus de France. Elle s'inscrit dans le cadre des projets de haute technologie actuellement menés avec l'appui des partenaires comme ESF (Électriciens sans frontières) à Paris. Ils visent à réhabiliter les infrastructures de l'internat du lycée de M'Vouti. Avant de regagner la France, cette délégation rencontrera les autorités de la direction départementale de la santé au Kouilou.

Pour permettre le transfert de compétences et la formation des étudiants aux métiers innovants, nous envisageons d'accueillir des stagiaires pendant les phases de réalisation des chantiers. Les établissements supérieurs intéressés par cette offre peuvent se renseigner auprès du cabinet CEMIC à Pointe-Noire sur les conditions de recrutement.

Jean Kernaïse Mavoungou

BRIN D'HISTOIRE

Alexis Vincent Gomès

Il est des hommes et des femmes qui, sans occuper des fonctions d'État, marquent un pays de leur empreinte indélébile. Maître Alexis Vincent Gomès est de ceux-là. « C'est en allant vers la mer que le fleuve est fidèle à sa source ». En décidant de s'installer à Pointe-Noire, Alexis Vincent Gomès n'a pas renié, pour autant, sa qualité d'enfant de Poto-Poto. Bien au contraire, il y est attaché comme par une force tellurique. C'est dans ce quartier cosmopolite de Brazzaville qu'est né, le 31 octobre 1955, AVG, comme l'appellent ses proches. Il fête donc ce jour, ses 59 ans. Bon anniversaire, maître !

De l'école Saint-Vincent au Lycée Savorgnan de Brazza, puis à l'université Marien Ngouabi, dans la capitale congolaise, il fait ses études, avant de les poursuivre en France, à Bordeaux et à Paris. Muni de son diplôme d'avocat, il rentre au Congo, en 1983.

Après un passage dans un cabinet d'avocats, très réputé de la ville océane, Alexis Vincent Gomès, premier bâtonnier du barreau de Pointe-Noire, dirige son étude depuis 1990. En réalité, maître Gomès

est un véritable homme-orchestre dont les activités couvrent un large spectre de domaines : bâtiment, travaux publics, immobilier, hôtellerie, etc.

Alexis Vincent Gomès a été élu, pour un mandat de deux années, au poste de directeur du Lions Clubs International, lors de la 96ème Convention internationale de l'association, qui a eu lieu du 5 au 9 juillet 2013, à Hambourg, en Allemagne. Un honneur pour cet homme qui n'a ménagé ni son temps ni sa peine pour y arriver. Mais c'est aussi un honneur pour le Congo qui voit ainsi l'un de ses fils gravir les différents échelons du lionisme mondial.

Membre du Lions Club Eucalyptus de Pointe Noire, depuis décembre 1983, il a occupé de nombreux postes dans l'association, dont, notamment, ceux de : secrétaire de club, président de club, président de zone et de région, gouverneur de district, président du conseil des gouverneurs, président de diverses commissions de district.

Pour services rendus au lionisme, maître Gomès a reçu de nombreuses récom-

penses, dont plusieurs médailles présidentielles et des certificats d'appréciation de la part de présidents internationaux. Il est membre du Comité directeur des Lions d'Afrique. Le directeur Gomès est aussi Compagnon de Melvin Jones de la catégorie « progressive ». Pour mémoire, il faut rappeler que Melvin Jones est le fondateur du Lions.

Il occupe la fonction de président de la conférence des Lions d'Afrique depuis la 19ème All Africa, conférence qui s'est tenue à Tunis en février 2014. Il est, de surcroît, membre de la commission chargée de l'organisation du centenaire du Lions Clubs International en 2017.

Sa réussite a créé une fantasmagorie malsaine. L'homme suscite curiosité et envie. À tort, à l'évidence. Jean-Paul Sartre, disait, non sans raison, que « le choix libre que l'homme fait de soi-même s'identifie absolument à ce qu'il convient d'appeler sa destinée ». Son destin, maître Gomès l'a forgé à force de volonté, de travail et d'abnégation. Et, comme le disait si bien le vieux sage Sénèque, « il n'y a pas de vents contraires pour celui qui sait où il

va ». AVG a, très tôt, fixé son cap. Il s'en est tenu et a pu contrarier les écueils pour atteindre les rivages de la félicité. Boulimique du travail et de la vie, il est encore et toujours à l'abordage. Malgré sa réussite, il a su conserver son extraordinaire entretient et sa proverbiale humilité.

Maître Gomès est un véritable mécène protéiforme. Ami des Arts, il possède, par exemple, le plus grand nombre de toiles créées par Guy Léon Fylla ou Gotène, deux des plus grands peintres congolais. En ce qui concerne Gotène, seul Hugues Ngouélondélé, autre mécène, pourrait lui faire de l'ombre. Sa proximité avec les musiciens des deux rives du fleuve Congo lui vaut de glorieuses et plaisantes barcarolles.

Marié avec Evelyne, maître Gomès a plusieurs enfants et petits-enfants. Il est commandeur dans l'Ordre du Mono (République du Togo). À Diosso, près de Pointe-Noire, où il possède une somptueuse résidence, la fête a battu son plein. Pour sûr. Une fois de plus, bon anniversaire, maître !

Mfumu

Les populations insistent sur la délocalisation de l'abattoir municipal

Installé dans le quartier Songolo situé actuellement dans l'arrondissement 5 Mongo Mpoukou, la présence de cet abattoir, l'unique du département, est toujours boudée par la population de ce quartier qui estime qu'il ne répond plus aux normes et s'interroge sur ce qu'il en est du projet de construction d'un abattoir moderne à Pointe-Noire.

C'est depuis les années 1940 que l'abattoir municipal a été construit dans ce quartier situé autrefois à Loandjili village (dans l'arrondissement 4 Loandjili), une zone presque pas habitée. Au fil du temps, Songolo a grandi et s'est métamorphosé à une vitesse fulgurante. L'abattoir qui était isolé près d'une vasière et entouré de grandes herbes et d'arbres se trouve aujourd'hui au milieu des habitations et sur une avenue beaucoup fréquentée par les usagers de la route. En outre, cette structure se situe à côté du rond-point Songolo.

L'abattage des bêtes ne doit pas se passer sur un lieu public

Ces changements étant contraires aux normes de l'activité d'abattage qui exigent que ce lieu soit situé loin des agglomérations car l'abattage ne doit pas se faire sur un lieu public, la décision avait été prise il y a quelques années par les autorités municipales de délocaliser l'abattoir et d'en construire un moderne. Mais depuis rien n'est fait et à Songolo, les actes d'abattage des bêtes se font toujours au vu et au su de tout le monde, même des enfants qui se plaisent à y assister chaque matin en allant

à l'école (l'abattoir étant situé non loin d'une école primaire publique sans compter les écoles privées).

Ces actes, les habitants de Songolo, et même les passants, les vivent au quotidien. Ce qui révolte bon nombre de parents qui voient en cela un danger surtout pour les enfants. Le cas de Crépin Telenganou, habitant le quartier Songolo qui pense que cela peut contribuer à former ou initier involontairement des criminels. Pour lui, « *le fait que ces enfants assistent à ces actes peut faire naître en eux un esprit de criminalité parce que l'abattage à la rigueur peut être considéré comme un acte criminel qui ne doit pas se passer sur un lieu public. C'est pourquoi il est exigé que les abattoirs soient placés loin des habitants, loin des regards parfois sensibles.* »

Tenant compte de ces aspects, les populations demandent simplement la délocalisation de l'abattoir.

Par ailleurs, le bâtiment qui abrite l'abattoir, vieux de plus de 70 ans, et les locaux devenus vétustes n'offrent plus de bonnes conditions de travail. Les abatteurs travaillent dans des locaux lugubres. Les enclos où sont placées les bêtes sont dans un état de délabrement remettant en question la sécurité des populations. Des odeurs nauséabondes s'y dégagent souvent. « *Il fut un moment où nous entendions parler d'un projet de construction d'un abattoir municipal moderne. On se demande ce qu'il en est* » s'est interrogé un ponténégrin habitant le quartier Raffinerie.

Par ailleurs la construction d'un abattoir municipal souffre d'un problème de budget qui tombe



L'abattoir municipal de Pointe-Noire

souvent au compte-gouttes d'après un des abatteurs (un agent municipal) ayant requis l'anonymat. Celui-ci a confié : « *Il devient difficile de faire face aux besoins de la structure. Il nous manque du matériel et des produits d'entretien des locaux.* » La délocalisation tant demandée par la population est aussi souhaitée par les travailleurs de cet abattoir comme il l'a expliqué : « *Le bâtiment qui abrite l'abattoir a été construit en béton par les colons. C'est ce qui fait qu'il résiste jusqu'alors sinon il serait déjà tombé en ruine. Quelques travaux ont déjà été faits pour améliorer les conditions de travail mais ils ne répondent pas à nos attentes. Notre souhait est qu'on délocalise l'abattoir comme cela avait été décidé depuis des années déjà.* »

Pointe-Noire sera dotée d'un abattoir municipal moderne Selon cet abatteur, après la décision de la délocalisation de l'abattoir, la municipalité de Pointe-Noire a acquis un terrain devant l'abriter. Celui-ci (le terrain) est situé dans la zone de Nkounda, derrière l'usine de la Coraf (Congolaise de raffinage). Ces propos ont été confirmés par Roland Bouiti Viaudo, président du conseil municipal et départemental et député maire de la ville de Pointe-Noire (réélu le 23 octobre dernier) qui a par ailleurs informé de la perte dudit terrain acquis. « *Notre souhait est que la ville soit dotée d'un abattoir moderne. Le site qui devait abriter le nouvel abattoir municipal se retrouve aujourd'hui dans la zone de construction du port minéralier. Il nous faut donc trouver un*

nouveau site. Nous regarderons cette question en conseil car la construction d'un abattoir moderne à Pointe-Noire est un projet que prenons à cœur », a-t-il expliqué.

En attendant, les populations se doivent de garder leur mal en patience jusqu'à ce que la municipalité de Pointe-Noire acquière un nouveau site. Pour Stany, habitant le quartier Songolo, l'heure n'est plus aux promesses mais aux actions concrètes. « *Nous espérons que cela se fera le plus vite possible parce que ce projet de construction d'un abattoir moderne ne date pas d'hier. Cela fait des années qu'on nous en parle et qu'il tarde à aboutir. Nous osons croire que cette fois c'est la bonne* », a-t-il dit avec un brin d'optimisme.

Lucie Prisca Condhet

HUMEUR

Les faux médicaments. Parlons-en !

Ce phénomène ne devrait pas seulement être le combat de l'OMS, des autorités internationales et nationales en charge des questions sanitaires, mais aussi de la population, victime elle-même des abus de la malfaçon, semble-t-il, parce que ce sont des produits vendus au prix dérisoire alors que tout le monde dit haut et fort que la santé n'a pas de prix. « *Les médicaments de la rue, que faire ?* », c'est la grande interrogation de ces nombreuses entités. Avant de scruter en profondeur quelques raisons qui conduisent à ce phénomène, voici certains termes que les gens utilisent pour nommer cette pratique : pharmacie par terre, marché parallèle des médicaments, marché illicite des médicaments, vente clandestine des médicaments et bien d'autres. Et cela se passe en violation délibérée de toute déontologie bio-médicale et pharmaceutique. « *Qui vent le médicament de la rue ?* », « *Où le trouve-t-il et quels renseignements donne-t-il à ceux qui l'achètent ?* »

L'ampleur de la prise de ces médicaments crée un autre phénomène plus dangereux encore qu'est l'auto-médication. Et de l'avis de plusieurs personnels de santé, ce phénomène est un empoisonnement à but lucratif car ceux qui le pratiquent le font pour se procurer de l'argent, tandis que les acheteurs-consommateurs finissent par tomber malades à court ou à long terme. Même si dans l'immédiat l'acheteur Z se réjouit d'être soulagé. L'intoxication peut être immédiate ou lente. Plusieurs voix s'élèvent aujourd'hui pour dire que ces produits proviennent du circuit normal des médicaments et lorsque ceux-ci arrivent à leur date de péremption, ils sont écartés et récupérés par des inciviques qui n'ont derrière la tête que l'idée de s'enrichir.

Ces produits sont aussi issus de la contrefaçon et de la malfaçon dès le départ. Ces médicaments ne satisfont pas aux critères de libération de la molécule médicamenteuse. En réalité, ils devraient être saisis et détruits mais échappent à tout contrôle. Et l'OMS pour qualifier la mauvaise pratique de ces « *faux laboratoires* » utilise le terme « *intention frauduleuse* ». Ces médicaments de la rue appellent à des indications erronées, à des erreurs médicamenteuses, à des surdosages, à l'inefficacité thérapeutique et à la pharmacodépendance. Est-ce que la baisse des prix des produits dans les pharmacies et les campagnes de sensibilisation sur la nocivité de ces produits ne peuvent-ils pas réduire l'ampleur du phénomène ?

Faustin Akono

ÉNERGIE

La production de gaz de l'Afrique subsaharienne dépassera celle de la Russie en 2040

C'est ce qui ressort du dernier rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), sur les marchés mondiaux. Cette projection renforcerait la stratégie de sevrage de l'Union européenne (UE) vis-à-vis du gaz russe.

Le rapport fait état d'une certaine conscience de la part des responsables européens du potentiel représenté par l'importation du gaz naturel liquéfié (GNL) en provenance d'Afrique, en plein essor, afin de diversifier le mix énergétique européen. Selon le directeur général en charge de l'énergie à la Commission européenne (CE), Dominique Rostori, la crise ukrainienne a fait entrer la coopération entre l'Union européenne (UE) et l'Afrique dans une nouvelle ère. L'Afrique subsaharienne produit quelques 175 milliards de mètres cubes par an de gaz naturel d'ici 2040. L'Angola, le Mozambique, le Nigeria, la Tanzanie en seront les premiers producteurs. La production de gaz subsaharien est passée de 7mmc/an en 1990 à seulement 58 mmc/an en 2012, d'après le rapport sur les perspectives énergétiques de l'Afrique de l'AIE du 29 octobre, publié à Bruxelles.

Pour le chef économique de l'AIE, Fatith Biral, l'Afrique subsaharienne représente un potentiel énorme en GNL, et investir dans ce gaz pourrait augmenter de façon significative la diversifica-

tion des importations gazières vers l'Europe, explique-t-il. « *Nous avons une priorité claire, qui est celle de réduire notre dépendance externe et cette approche est la bonne, notamment quand on parle du gaz, car nous avons pour ce qui est de cette source spécifique un seul fournisseur qui domine le marché* », a indiqué Dominique Rostori. Le transport du GNL pourrait se faire par voie maritime.

Forte connexion des Africains à l'électricité d'ici à 2040

A en croire l'AIE, près d'un milliard d'Africains seront connectés à l'électricité d'ici 2040, ceci grâce à la forte croissance que connaît la région et des projets d'une valeur estimée à 25 milliards de dollars. Cependant, quelques 530 millions d'individus, notamment parmi les communautés rurales, resteront non raccordés.

En matière d'investissement, le Directeur général des affaires internationales au ministère extérieures et de la coopération à l'aide au développement de l'Italie, Luigi Marras, l'UE devra se concentrer sur « *les régions instables, agir pour remédier aux lacunes qui profitent aux forces radicales et terroristes* », regrettant que une forte pression démographique en provenance des pays d'Afrique subsaharienne, qui se termine « *souvent tragiquement* ».

Noël Ndong

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe (Allemagne, Angleterre, Estonie, Grèce, République tchèque et France)

Allemagne, 16^e journée, 3^e division

Francky Sembolo est resté sur le banc lors du match nul d'Osnabrück chez l'Hansa Rostock (2-2). Osnabrück est 10^e avec 25 points.

Angleterre, 10^e journée, 1^{re} division

Steven Nzonzi était titulaire lors du match nul de Stoke City face à West Ham (2-2). Avec ce point frustrant, puisque le Potters menaient 2-0 jusqu'à l'heure de jeu, Stoke City est 12^e.

Angleterre, 16^e journée, 3^e division

Sans Amine Liganzi, absent pour le troisième match consécutif, Gillingham s'incline à Fleetwood Town (0-1). Désormais 22^e sur 24, Gillingham reste sur une série de cinq matchs sans victoire. Estonie, 3^e et avant-dernière journée, 1^{re} division
Sans Allan Kimbaloula, qui a repris les entraînements avec ballon, Kalju s'incline à domicile face au Sillamäe Kalev (0-2). Et fait une croix sur ses espoirs de deuxième place (2 points de retard sur Levadia, qui a un match

en plus à jouer, et 3 de retard sur Flora, le leader).

Grèce, 9^e journée, 1^{re} division**Les résultats des Diables rouges et des Congolais en Europe (Coupe de France et Coupe de la Ligue)****France, 16^e de finale de la Coupe de la Ligue**

Entré en jeu, en Ligue 1, le week-end dernier, Jules Iloki fêtait sa première titularisation chez les pros lors du carton de Nantes face à Laval (4-0). Aligné dans le couloir droit, le jeune Franco-Congolais a délivré une passe décisive sur le deuxième but des Canaris. De l'activité à l'image de ses centres aux 20^e et 23^e. Prometteur.

Sans Prince Oniangue, ménagé en vue du déplacement à Monaco ce vendredi, Reims est éliminé à domicile par Arles (2-3 après prolongations). Hugo Konongo n'était pas retenu dans le groupe de Clermont, battu à Caen (3-4 après prolongations). Christopher Maboulou était titulaire lors de la qualification de Bastia aux dépens d'Auxerre (3-1). Remplacé à la 59^e, juste après l'égalisation de son équipe, menée au score depuis la 13^e minute. Malgré la titularisation de Brice

sion

Bernard Itoua Onanga était titulaire lors du match nul concédé face au PAS Giannina (0-0). Pla-

Samba junior, dont c'était le premier match officiel de la saison, et de Giannelli Imbula, Marseille s'incline à Rennes (1-2).

Roumanie, 8^e de finale de la Coupe

Jean-Bryan Boukaka, titulaire pour la première fois de la saison, et le Rapid Bucarest recevaient Fodé Doré et le CFR Cluj (1-2). Alors que l'équipe du premier nommé, « un milieu droit costaud et rapide », selon Fodé, avait ouvert le score sur penalty à la 10^e minute, l'international congolais a égalisé à la 79^e. Sur un centre venu de la droite, il surgit au premier poteau et se jette pour couper la trajectoire. Parti au face-à-face avec le gardien adverse à la 87^e, il est tenu en échec, mais le ballon à Chanturia qui marque le but de la victoire. Averti à la 23^e, il hérite d'un deuxième carton à la 91^e et est exclu. Boukaka, lui, avait été remplacé à la 63^e, alors que son équipe menait au score.

C.D.

tania est septième du classement avec 10 points.

Delvin Ndinga n'était pas dans le groupe de l'Olympiakos lors du match nul chez l'Asteras Tripolis (0-0). Le milieu de terrain a été ménagé en vue du périlleux déplacement de son équipe à Turin, mardi, pour le compte de la 5^e journée de la Ligue des champions.

République tchèque, 13^e journée, 1^{re} division

Sans Ulrich Kapolongo, absent sur blessure, mais avec Francis Litsingi titulaire, le FK Teplice s'incline à domicile face au Vysocina Jihlava (2-3). Une contre-performance face au 12^e du classement, qui éloigne Teplice du podium (déjà 11 points de retard sur le 3^e). Litsingi a manqué le cadre sur un centre de Nivaldo à la 10^e, avant de provoquer le carton de Kukol (14^e). Une tête croisée au ras du poteau dans les derniers instants du match.

Donneil Moukanza était titulaire lors de la défaite du Zbrojovka Brno face au FC Slovaco (0-1). Des offensives en seconde période (57^e, 62^e, 65^e et 67^e), mal

conclues par ses coéquipiers de l'attaque de Brno.

France, Ligue 2, 13^e journée

Neuvième revers de rang pour Orléans et Bruce Abdoulaye, défaits à Troyes (0-1). L'ancien Clermontois était titulaire au poste de latéral gauche. Averti à la 17^e.

Le Stade Brestois d'Oscar Ewolo corrige Auxerre à L'Abbeville (3-0). La formation bretonne ajoute un 9^e match à sa série d'invincibilité (5 succès et 4 nuls) et talonne Dijon, le leader.

Tobias Badila était titulaire lors du déplacement de Nancy à Niort. Pourtant réduits à dix après l'expulsion du Congolais Joël Sami, les Lorrains l'ont emporté 4-1. Nancy est 4^e avec 24 points. Hugo Konongo n'était pas dans le groupe de Clermont, qui balaye Nîmes 3-0. Un succès bienvenu pour Corinne Diacre et ses joueurs, qui sortent ainsi de la zone rouge.

Angers et Arnold Bouka Moutou seront à Valenciennes ce lundi soir en match décalé de cette 13^e journée.

Camille Delourme

RÉFLEXION

À propos du Salon international du Livre de Brazzaville

L'information reçue la semaine dernière selon laquelle l'ancien et nouveau Maire de Brazzaville, Hugues Ngouelondélé, organisera en 2015 un Salon International du Livre est une excellente nouvelle. Elle confirme en effet, d'une part que le livre n'est pas la préoccupation du seul État congolais, d'autre part que la littérature sous toutes ses formes tend à devenir l'un des principaux outils d'influence du Congo. Pour ceux qui n'ont cessé de se battre dans les dernières années afin qu'il en aille ainsi, voir Brazzaville devenir l'une des capitales africaines, mondiales même, du livre est tout à la fois un soulagement et une reconnaissance du devoir accompli.

Ceci étant dit, qu'il nous soit permis de rappeler à ceux qui mèneront à bien ce grand et noble projet que le défi à relever est immense. Ayant réussi, non sans mal, à imposer les Livres et les auteurs du Bassin du Congo dans le cadre du très prestigieux Salon International du Livre de Paris, nous sommes bien placés pour leur donner, en toute modestie, cela va de soi, les quelques conseils que voici.

Premier conseil : ne pas céder à la tentation facile du minimalisme, mais bien au contraire organiser une rencontre de dimension mondiale dans la capitale du Congo. Dès lors que Brazzaville organise un Salon international du livre, ses dirigeants doivent avoir la même ambition que la ville de Paris et y consacrer les moyens nécessaires. C'est ainsi, et seulement ainsi,

qu'ils feront de cette manifestation un rendez-vous vers lequel afflueront les écrivains du monde entier ; c'est ainsi et pas autrement qu'ils imposeront progressivement leur cité comme la capitale de la littérature africaine.

Deuxième conseil : exiger des éditeurs et des pays qui participeront à ce premier Salon international une présence active, dynamique, qui attirera du premier coup une foule nombreuse. Si le stand que nous organisons chaque année au Salon du livre de Paris est devenu l'un des plus fréquentés et des plus vivants de cette manifestation, c'est d'abord et avant tout parce qu'il a été conçu pour accueillir une foule nombreuse, jeune, vivante, avide de lecture sous toutes les formes. Sans prétendre en faire un modèle, il donne une idée précise de ce qui devrait être exigé des participants.

Troisième conseil : mobiliser les puissants réseaux que la richesse du Congo dans le domaine des arts et des lettres a engendrés dans les cinquante dernières années. Nous en avons fait nous-mêmes l'expérience, les écrivains, les poètes, les universitaires, les critiques littéraires, les artistes d'origine congolaise qui vivent disséminés sur les cinq continents, et pas seulement en Afrique ou en Europe, sont capables d'attirer vers eux des publics aussi variés que nombreux. Si, d'une manière ou d'une autre, on parvient

à les convaincre d'œuvrer pour la réussite du premier Salon de Brazzaville, la victoire sera acquise avant même que la bataille s'engage.

Quatrième et dernier conseil : faire en sorte que toute la population du Congo, et pas seulement les intellectuels, perçoivent cette grande manifestation comme un lieu de rencontre festif. La preuve est faite, à Paris notamment, qu'un salon de ce type n'attire pas seulement les intellectuels, mais mobilise toutes les classes sociales, enfants et adultes mêlés, dès lors que tous y trouvent des raisons de s'instruire dans un cadre joyeux et amical. Ceci suppose, bien sûr, que le lieu choisi pour le Salon se prête à de telles rencontres, mais aussi que son animation soit bien pensée et adaptée aux attentes du plus grand nombre.

Une suggestion pour conclure provisoirement sur le sujet : l'organisation d'une croisière littéraire sur le fleuve Congo reliant pendant une semaine les ports des deux rives avec à son bord une trentaine d'écrivains provoquerait un choc intellectuel à l'échelle mondiale qui ferait du Salon International du Livre de Brazzaville l'une des rencontres intellectuelles les plus attractives du monde.

Un rêve ? Non, simplement une évidence !

Jean-Paul Pigasse